



Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables PACA

Etat technique et financier de la mise en œuvre du schéma à fin 2025

Version du 16 mai 2026

SOMMAIRE

ELEMENTS DE CONTEXTE NATIONAUX	3
Préambule.....	11
Evolution de la production EnR.....	12
Dynamique de raccordement EnR	12
153 MW d’installations EnR raccordées en 2025	12
333 MW de production photovoltaïque raccordée en 2025.....	12
Affectation des capacités réservées.....	13
476 MW de capacités réservées attribuées en 2025	13
25 % de la capacité du schéma allouée à fin 2025.....	13
Aménagements du schéma.....	16
48 MW ont été transférés en 2025	16
Cartographie des travaux	18
Avancement des travaux.....	27
33% des lignes de travaux S3R, restant à créer ou à renforcer, sont en cours d’étude ou de réalisation.....	27
Etat financier du schéma	28
8,3 M€ de quote-part versées par les producteurs et 27.6 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2025.....	28
33,21 M€ d’exonération du paiement de la quote-part (diffus).....	29
26 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau	29
Le coût estimé des travaux de création est de 586.9 M€.....	31
Indicateurs de suivi de mise en oeuvre du schéma	32
Conclusion	34
Annexes et clés de lecture	35
Evolution de la production EnR	35
Aménagements du schéma	35
Avancement des travaux	36
Avancement des travaux de l’état initial.....	39
Avancement des travaux du S3REnR	40
Etat financier du schéma	64
Capacités réservées par poste.....	65

ELEMENTS DE CONTEXTE NATIONAUX

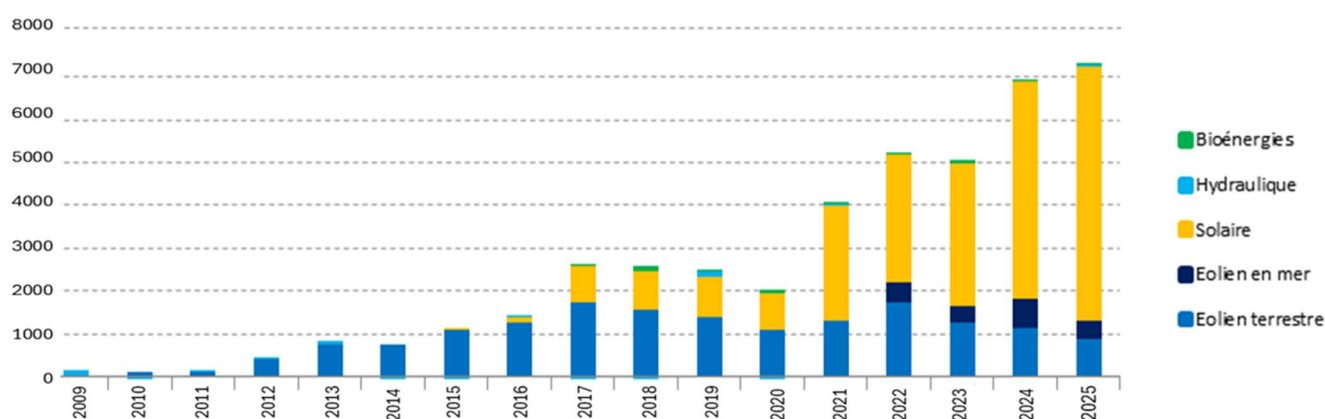
Poursuivre la transition énergétique en cohérence avec la politique de décarbonation de l'état

En 2025, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a de nouveau franchi un cap historique, avec un volume record de 7 300 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Ces nouvelles installations, en croissance de 10% par rapport à 2024, sont majoritairement raccordées sur le RPD et traduisent le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 5 900 MW, dont 3 700 MW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 84 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les parcs éoliens en mer. La capacité solaire installée totale a dépassé en 2025 celle des installations hydrauliques : ainsi le parc hydraulique historique représente désormais moins du tiers de la capacité EnR installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 66% du parc¹.

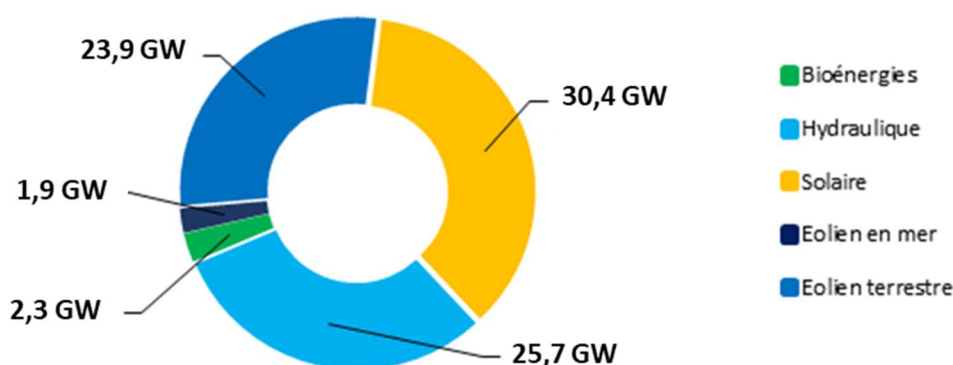
Evolution annuelle de la puissance EnR raccordée (MW)



Evolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

¹ Source : [Bilan électrique 2025](#)

Répartition par filière au 31/12/2025 (MW)



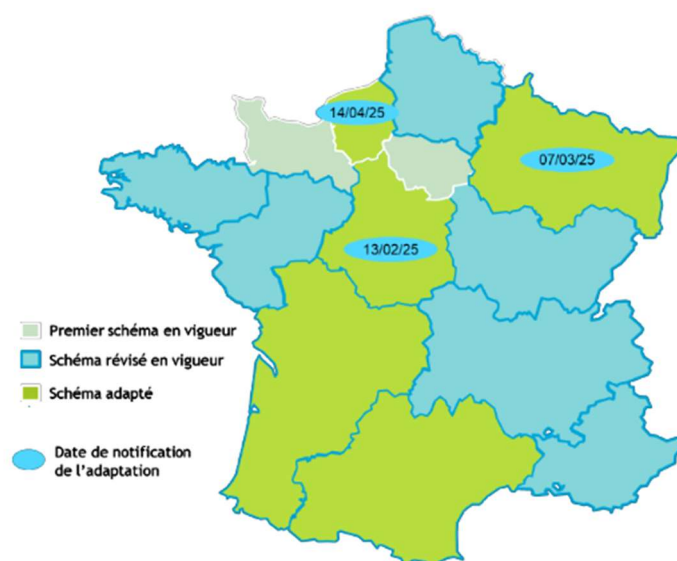
Répartition des volumes d'EnR raccordés par filière (en MW)

Bilan électrique 2025

A date, en raison d'une meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les territoires, on constate une prédominance accrue des projets photovoltaïques (PV), principalement des projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient toujours considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que le développement de projets de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent. On constate parallèlement une tendance de baisse continue des raccordements éoliens.

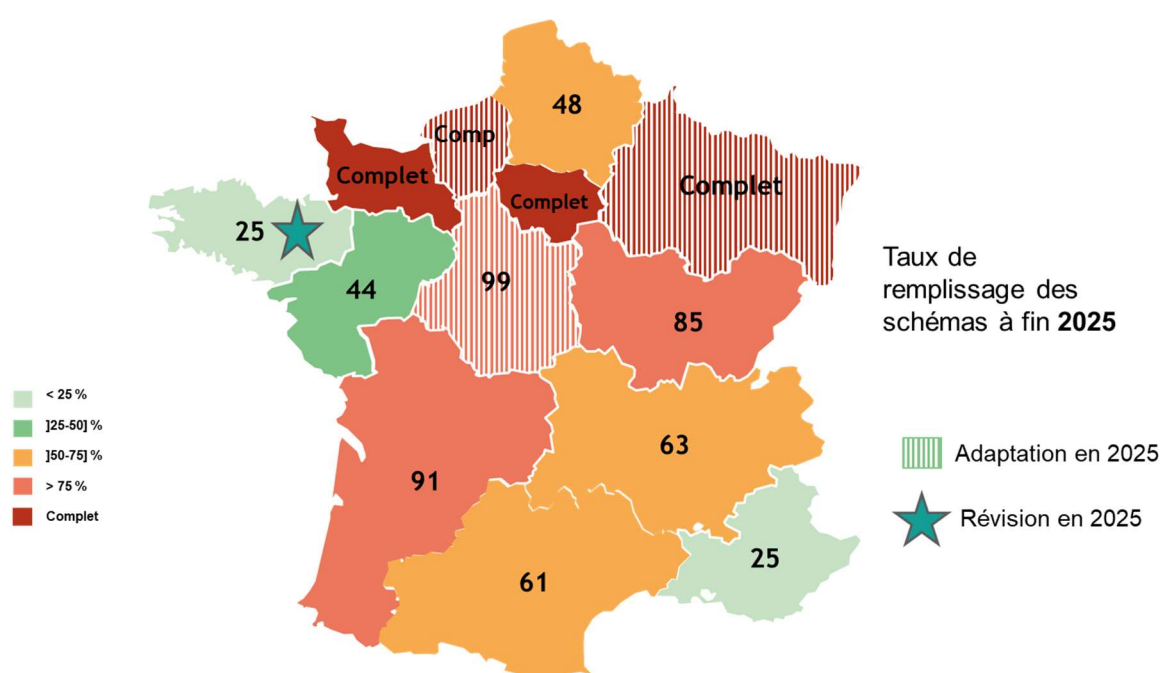
Les dernières adaptations et révisions de schémas dans le régime « Pré-APER » sont entrées en vigueur

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, et notamment à des saturations locales de postes en partie provoquées par des raccordement massifs de parcs de petite puissance non pilotable, de dernières adaptations ont été notifiées avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR, APER. En 2025, trois adaptations ont été conduites à leur terme en Centre Val de Loire, Grand Est et Haute Normandie, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 2 GW.



Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2025

Pour éviter la désoptimisation de la planification des réseaux induites par les adaptations, le dispositif APER n'a pas reconduit ce système d'adaptation de schémas aux bénéfices de nouveaux mécanismes : en particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.



A fin 2025, 73% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en augmentation par rapport à celui observé fin 2024 (66%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de quatre schémas en 2025. Ainsi, l'entrée en vigueur du schéma Bretagne mi 2025 a permis la création de 4,4 GW supplémentaires de capacités réservées qui sont venues s'ajouter aux 2 GW dégagées par les adaptations des schémas Grand Est, Centre Val de Loire et Haute Normandie.

Les schémas de Grand-Est, Ile-de-France et Normandie sont complets à fin 2025.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2025, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter de l'ordre de 6 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre restreint de postes sources (de l'ordre de 130 postes à fin 2025) depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles. Ces solutions sont mises en œuvre dans les cas où une contrainte de transit est identifiée à très court terme. Elles servent d'expérimentation pour minimiser les contraintes dans des zones dynamiques de raccordement dans l'attente des révisions.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques. Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Les gestionnaires de réseaux, en collaboration avec les services de l'état, cherchent à mieux caractériser la file d'attente pour planifier une infrastructure économique et pertinente

Les gestionnaires de réseaux en collaboration avec la CRE et la DGEC ont mené une analyse afin d'affiner la file d'attente et mieux caractériser la maturité des projets. Cette maturité a été appréciée en particulier à l'aune de trois critères :

- Disposer d'un « droit d'accès au réseau »
- Être en possession d'une autorisation administrative (en particulier l'autorisation d'urbanisme)
- Bénéficier d'un soutien public ou avoir sécurisé son financement (mécanisme de soutien de l'Etat ou « PPA »).

Prenant pour appui ces travaux, RTE mène des réflexions pour intégrer les travaux méthodologiques de consolidation et de qualification de la file d'attente dans les révisions des schémas. L'objectif serait ainsi de mieux estimer le réalisme de la file d'attente et ainsi :

- 1) Eviter un phénomène de saturation contractuelle du réseau avec des projets d'installation EnR qui « bloqueraient » l'accès à la capacité disponible pour des projets potentiellement plus matures
- 2) Réaliser le bon dimensionnement des ouvrages et leur planification au bon endroit et au bon moment.

Une coordination approfondie RTE-Enedis sur ce sujet est en cours.

Un cadrage des ambitions des futurs schémas a été réalisé pour assurer une cohérence entre les objectifs des schémas S3REnR à réviser avec les objectifs de l'état.

Pour se conformer au décret APER de juillet 2024, un cycle de révisions de l'ensemble des schémas s'est ouvert. Début 2025, les gestionnaires de réseau ont donc débuté les travaux de révision, en étroite coopération avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les producteurs et les autres parties prenantes.

Les premiers scénarios de capacité globale issus des concertations régionales, ont montré une décorrélation entre les chiffres proposés en région et les scénarios du projet de PPE. En parallèle de la publication du décret PPE rendue publique le 12/2/2026, un travail de déclinaison régionale a été réalisé par les services de l'Etat avec l'appui de RTE pour proposer des cibles cohérentes avec les enjeux énergétiques et stratégiques de l'Etat, entraînant une temporisation des travaux régionaux au 2nd semestre 2025.

Ceci a permis la relance des révisions. Les dossiers d'éclairage permettant au préfet de région de fixer la capacité du schéma ont donc été envoyés fin 2025 pour les régions les plus avancées - Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

Les gestionnaires des réseaux ont débuté la révision des autres schémas mi-janvier 2026, conformément aux dispositions du décret APER. Les travaux des éclairages au préfet, basées notamment sur la déclinaison régionale retenue par la DGEC, et lui permettant de définir l'ambition régionale d'un schéma vont se poursuivre toute l'année 2026.

L'objectif est de finaliser la révision des schémas en deux ans environ une fois l'ambition définie par le préfet.

La dynamique d'investissements se poursuit pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

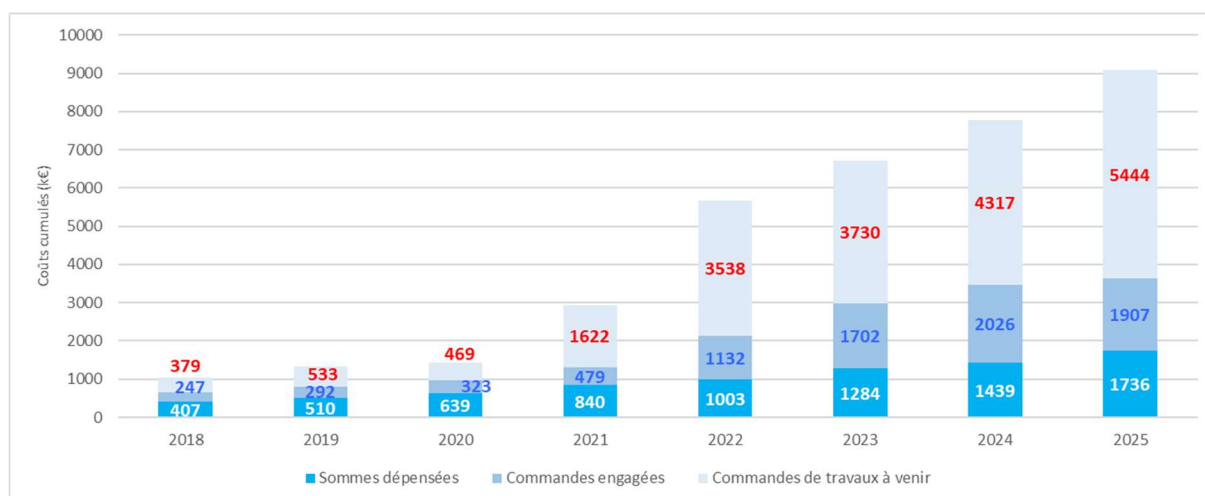
Pour suivre des raccordements toujours en croissance, les gestionnaires de réseau poursuivent leur mobilisation industrielle en augmentant des volumes d'investissement et développent les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR actuels. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.

Dans le contexte :

- i) de révision de tous les schémas avec une priorisation des schémas ayant des niveau de saturation important
- ii) d'une hausse structurelle des coûts reflet des tensions sur les marchés
- iii) et d'investissements massifs réalisés et à venir par les gestionnaires des réseaux

les ouvrages les plus attendus pour permettre le raccordement des projets matures seront priorisés.

Par ailleurs les ouvrages identifiés comme moins utiles techniquement, n'ayant pas fait l'objet de demande de raccordement client, bénéficiant d'un bilan économique incertain ou identifiés comme problématiques au sein des territoires font l'objet d'une étude approfondie avant une possible reconduction dans les schémas révisés dans un format plus économique, au bénéfice des territoires, des producteurs et de la collectivité.



Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2025

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires de réseaux concertent les nouvelles dispositions issues de la loi « APER »

Suite à la publication du décret dit « APER » le 21 juillet 2024, des concertations menées par Enedis et RTE ont débuté pour décliner dans leurs documentations techniques de référence (DTR) respectives les nouvelles dispositions s'appliquant à l'élaboration et la vie des S3REnR.

Ces dispositions visent à améliorer l'efficacité de la planification puis du raccordement au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Les sujets d'ores et déjà abordés ont été les suivants :

- Une remise à plat de l'ensemble des notions utilisées dans le cycle de vie des schémas S3REnR pour contribuer à une meilleure visibilité par les parties prenantes du dispositif, à la fois pendant les révisions et une fois les schémas révisés en vigueur ;
- Les modalités d'organisation des campagnes de recensement de prévisions d'installations de production d'électricité EnR, pour l'établissement des hypothèses nécessaires aux études réseau permettant de planifier les

investissements réseaux nécessaires à la mise à disposition de la capacité globale de raccordement régionale ;

- Les modalités d'application des critères techniques et économiques qui s'imposent aux investissements qui peuvent intégrer la planification, conformément à l'arrêté du 29 mars 2025 ;
- Les modalités de mise en œuvre du droit de priorité à l'instruction des demandes de raccordement au réseau public de transport d'installations de production d'électricité EnR (évolution de la procédure raccordement au RPT) ;
- Les modalités de mise en œuvre du « réservoir de travaux », dédié au raccordement d'installations sur le RPD ;

La concertation se poursuivra au premier semestre 2026.

L'amélioration de l'offre cartographique grâce à une concertation approfondie pour la refonte de l'outil Capareseau

Caparéseau est un outil cartographique de référence pour l'ensemble des parties prenantes locales et nationales. Il met à disposition les données sur les capacités de raccordement au niveau des postes (i), les informations de dynamique globale par schéma S3REnR (ii) et la planification de l'infrastructure de réseau de transport et de distribution (iii) ; la donnée est alimentée par les gestionnaires de réseaux.

Afin de palier une problématique d'interface peu lisible pour certaines parties prenantes et du nouveau dispositif issu de la loi APER, RTE a lancé une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs d'octobre 2025 à février 2026 pour définir des fonctionnalités et données de Caparéseau.

Une phase de définition d'un socle de principes dégagant des lignes directrices pour le futur outil présenté dans l'instance de concertation de RTE en octobre a précédé une concertation approfondie menée en collaboration étroite RTE-Enedis, avec les GRD.

Pendant la période de développement de l'outil à venir, des séances de concertation seront également organisées avec les producteurs EnR et les distributeurs, afin de co-construire l'ergonomie et les parcours utilisateurs tout au long de l'année 2026 pour un objectif très ambitieux de livraison de l'outil : le 1er janvier 2027.

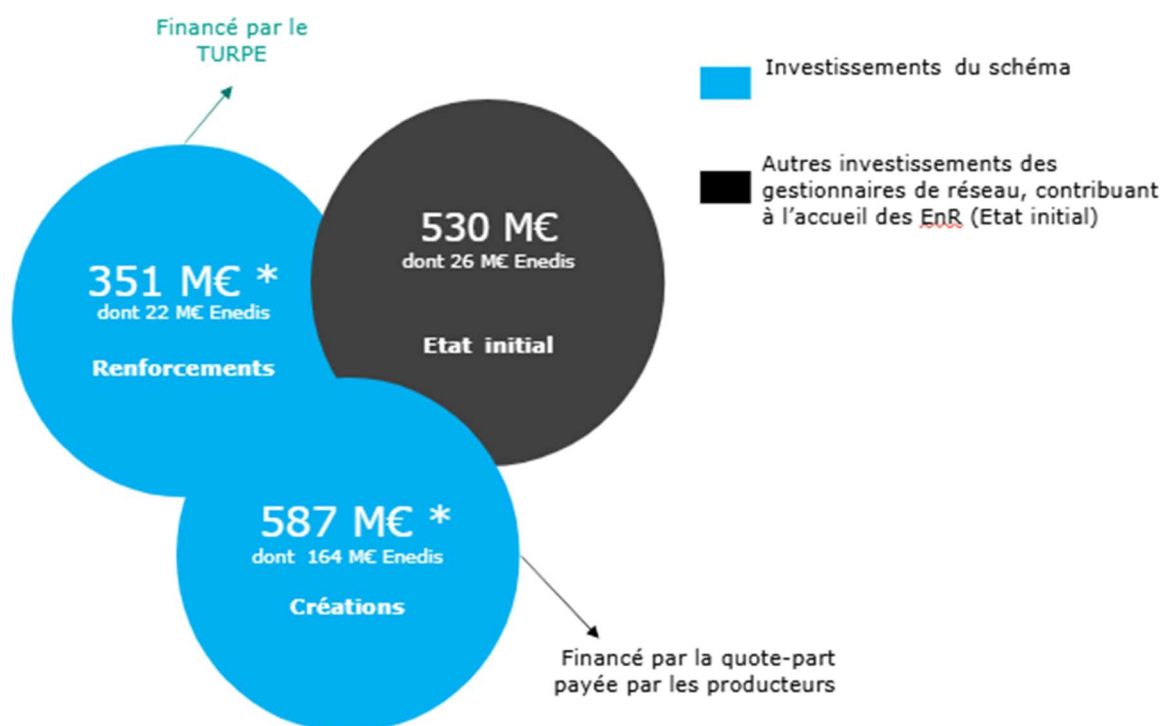
Cette concertation, nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs ainsi que la date butoir de livraison de Capareseau, est considérée par la Commission de régulation de l'énergie comme une action prioritaire dans sa délibération TURPE 7 HTB, assortie d'une régulation incitative. RTE met donc tout en œuvre pour s'y conformer, en ne sacrifiant pas cet objectif à la qualité et le besoin impérieux de mise à disposition d'un outil fonctionnel et utile.

PREAMBULE

Le S3REnR PACA a été approuvé par le préfet de région le 21/07/2022. Ce schéma initial prévoit de mettre à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 6400 MW, dont 2730 MW de capacités nouvellement créées s'ajoutant aux 3 670 MW préexistants.

La quote-part globale s'élève à 78,47 k€/MW (valeur actualisée au 01/02/2026).

Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma sont détaillés ci-dessous



(*) Les valeurs sont des coûts estimés au 31/12/2025.

Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2025 (année N-1), après 3 années d'application, conformément à l'article D321-21-1 du code de l'énergie.

Une synthèse nationale des états techniques et financiers sur la même année est mise à disposition sur le site de RTE. Pour mémoire, le précédent état technique et financier annuel à fin 2024 est disponible sur le site Internet de RTE. Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec ENEDIS, présenté à la DREAL PACA et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs. Le

S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse : <https://www.rte-france.com/projets/s3renr>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

Dynamique de raccordement EnR

153 MW d'installations EnR raccordées en 2025

Le parc de production d'énergies renouvelables en service atteint 6501 MW (+4,6 % par rapport à 2024). Cette hausse de la production EnR est portée essentiellement par la filière photovoltaïque raccordée au Réseau Public de Distribution (RPD).

Le volume des projets en développement atteint 1473 MW (- 8 % par rapport à 2024).

Cette baisse des projets en développement est liée à des abandons ou des baisses de puissance de projets photovoltaïques HTB relevant essentiellement du schéma précédent.

Production (MW)	Gestionnaire	2024	2025
En service	RTE	3552	3503
	ENEDIS	2650	2985
	ELD	13	13
En développement	RTE	885	659
	ENEDIS	721	814
	ELD	0	0
Total		7821	7974

Figure 1 – Bilan de la production (en MW)

333 MW de production photovoltaïque raccordée en 2025

La dynamique annuelle de raccordement de la production photovoltaïque est de +13 %. Le volume total de projets photovoltaïques en service et en développement affiche 4284 MW à fin 2025 (+4 % par rapport à 2024).

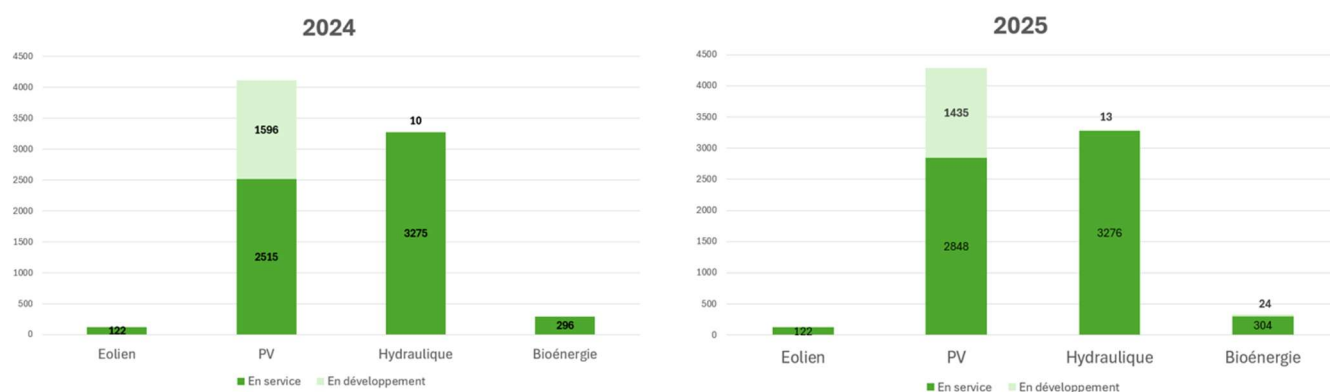


Figure 2 – Répartition par filière des installations EnR

Affectation des capacités réservées

476 MW de capacités réservées attribuées en 2025

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR aux installations de production d'énergies renouvelables à fin 2025 et fin 2024, hors installations de production diffuse de puissance inférieure au seuil en vigueur au moment de leur entrée en file d'attente (0 kVA, 36 kVA ou 100 kVA), et hors appel d'offres éolien posé en mer.

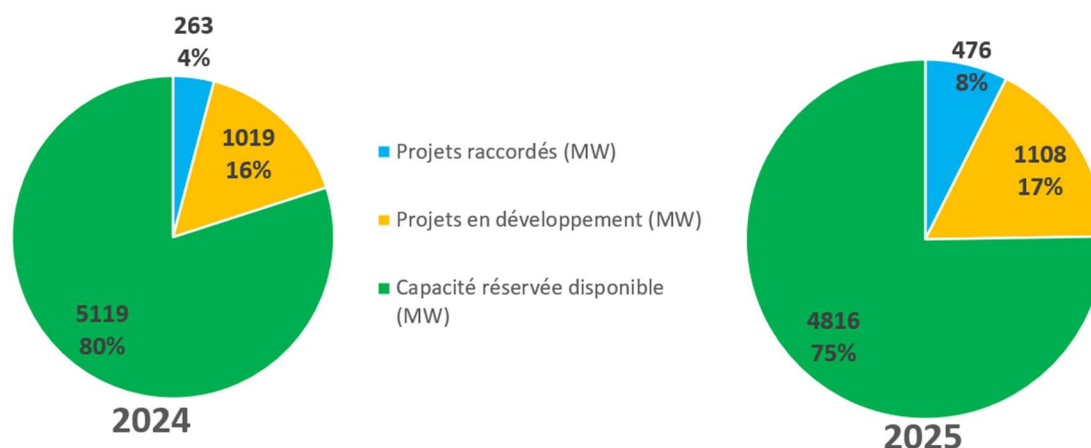


Figure 3 – Répartition de la capacité réservée selon le stade des projets EnR

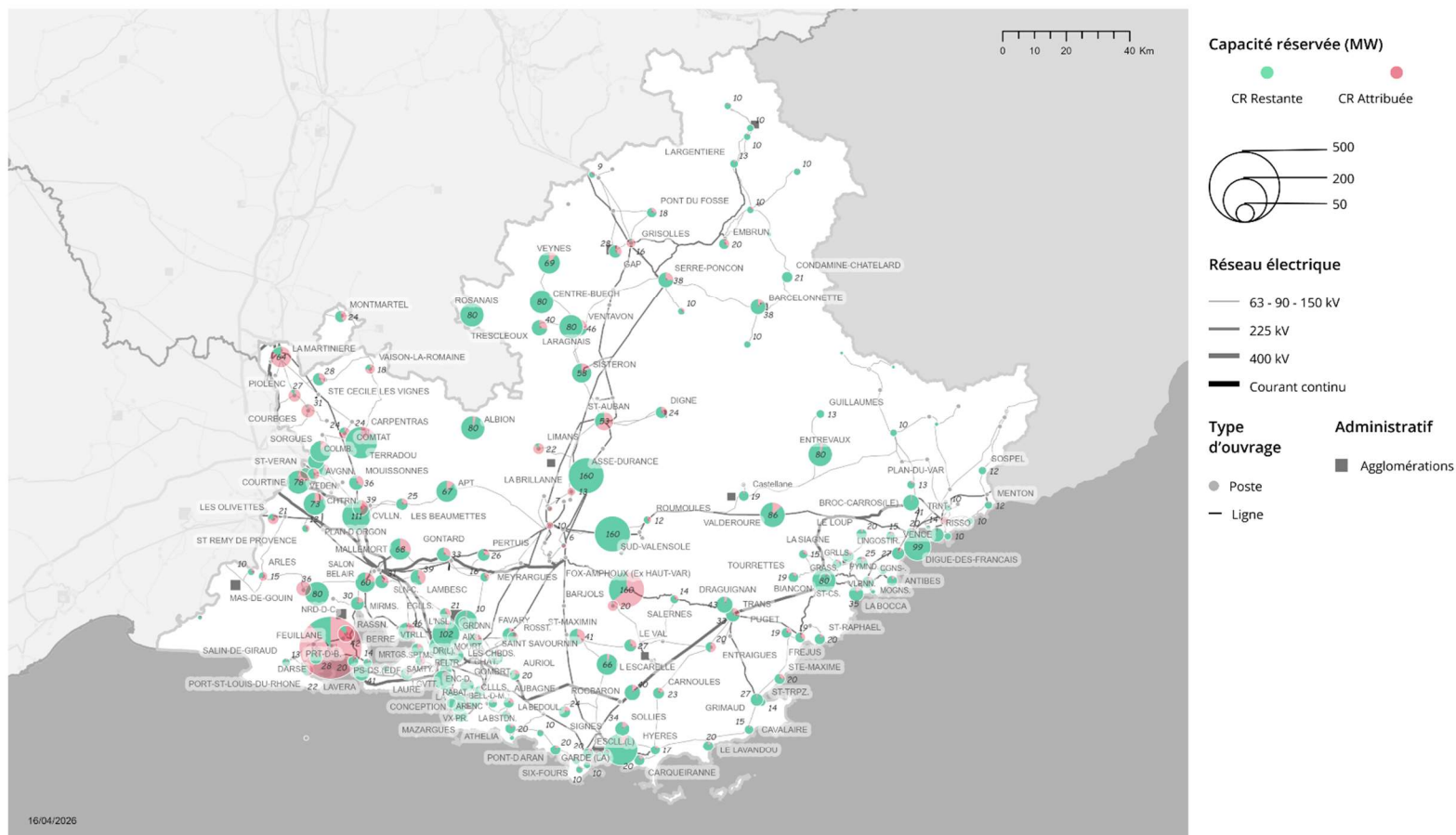
25 % de la capacité du schéma allouée à fin 2025

Depuis la publication du S3REnR PACA, 1584 MW de capacité réservée ont été affectés, dont 476 MW (8 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte ci-dessous.

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Capacité réservée de la région



Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Conception et réalisation : Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR PACA a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2025.

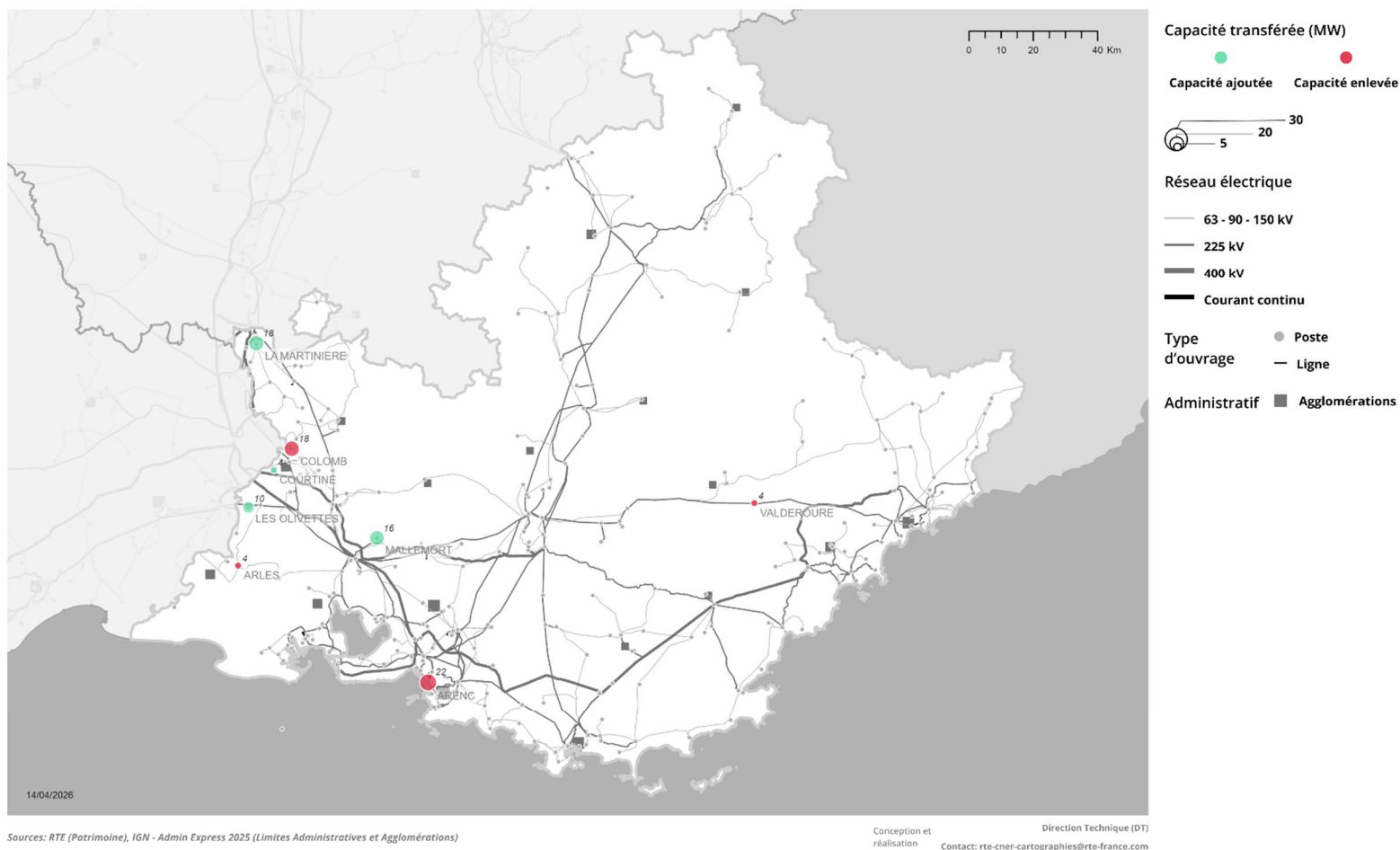
48 MW ont été transférés en 2025

Ce volume représente six transferts en 2025, pour accompagner la dynamique des raccordements dans la vallée du Rhône, à l'Ouest de la région.

La liste complète des transferts et, le cas échéant, des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Capacité de transfert de la région



CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

La cartographie en pace ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur date de mise en service prévisionnelle. Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont détaillés.

A noter que les dates de mises en service prévisionnelles pourront évoluer en fonction de la dynamique de développement des EnR.

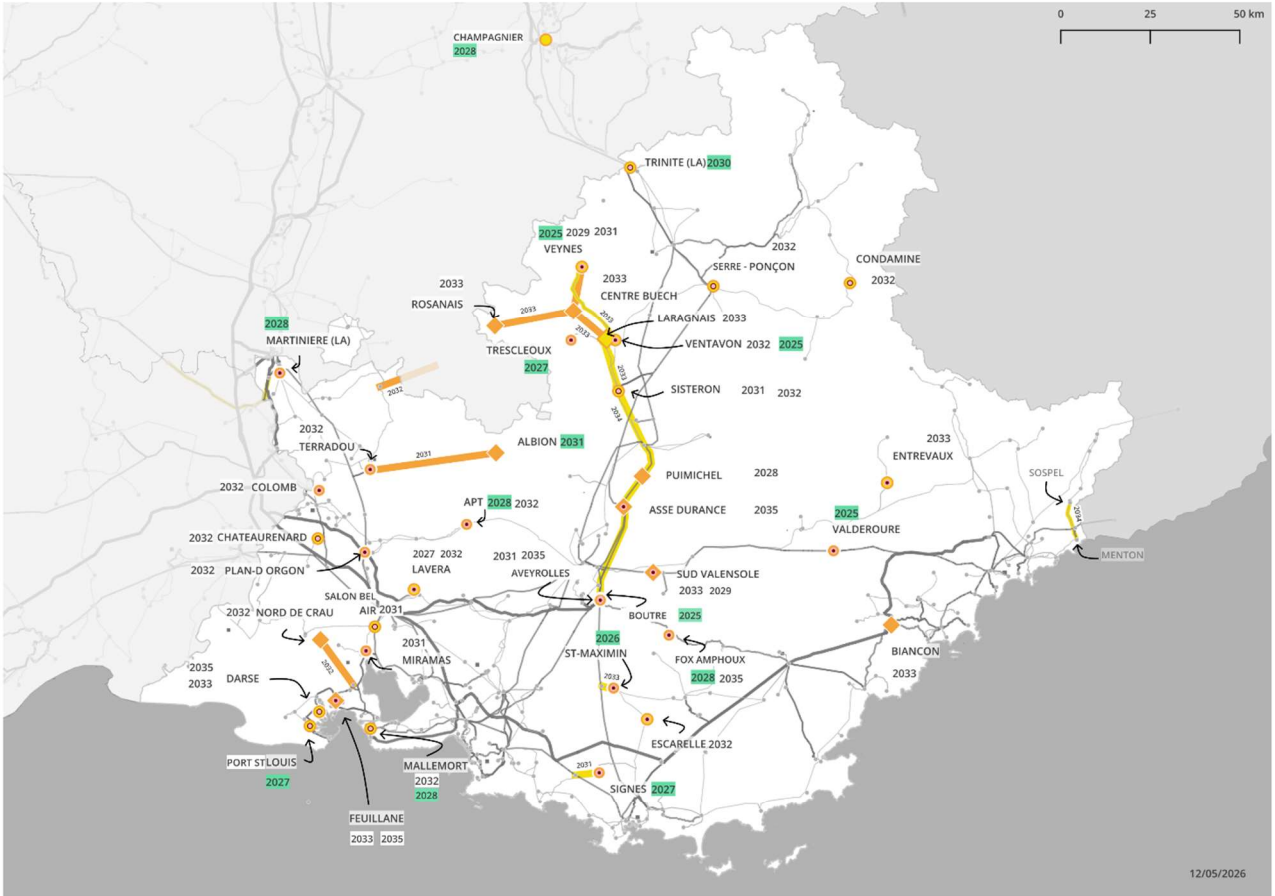
A la suite de la cartographie régionale des travaux, trois tableaux permettent une lecture du calendrier prévisionnel des travaux par zone électrique :

- Figure 5.A – Liste des ouvrages restant à renforcer
- Figure 5.B – Liste des ouvrages restant à créer
- Figure 5.C – Liste des ouvrages déjà mis en service

En 2025, les mises en service ci-dessous ont eu lieu :

- **Zone 1 - Alpes Maritimes et Est Var** : Création d'un deuxième transformateur 225/20 kV de 80 MVA sur le poste de VALDEROURE.
- **Zone 2 - Littoral Varois et Centre Var** : aucune mise en service
- **Zone 3 - Métropole d'Aix Marseille** : Création d'un troisième transformateur 63/20 kV de 36 MVA sur le poste de MAS DE GOUIN
- **Zone 4 - Vaucluse et Pays d'Arles** : aucune mise en service
- **Zone 5 - Haute Provence et Verdon** : Création du troisième transformateur 400/225 kV sur le poste de BOUTRE
- **Zone 6 – Hautes-Alpes et vallée de l'Ubaye** : Mutation du deuxième transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA sur le poste de VENTAVON ; Mutation du premier transformateur 63/20 kV de 20 à 36 MVA sur le poste de VEYNES ; Création d'une liaison souterraine 63 KV nommée SISTERON-LAZER

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR
Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre des projets de travaux prévus au S3REnR



Investissements et adaptation

- ◆ Renforcement de poste - Implantation incertaine
- Création de poste - implantation certaine
- ◆ Création de poste - Implantation incertaine
- Renforcement de transformateur
- Création de transformateur
- Renforcement de liaison - Implantation connue
- Renforcement de liaison - Implantation incertaine
- Création de liaison - Implantation incertaine
- Liaison mise en service
- Postes mis en service

Date de mise en service prévisionnelle

- 20XX Projet déclenché
- 20XX Projet non déclenché (Date indicative)

Réseau électrique Type d'ouvrage

- 63 - 90 - 150 kV
- 225 kV
- 400 kV
- Poste
- Ligne

Administratif Agglomérations

Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Les informations publiées sont mises à disposition à titre indicatif. Elles ne sont pas engageantes pour les gestionnaires de réseau, notamment dans le cadre des études et relations contractuelles relatives au raccordement. Les gestionnaires de réseau ne pourront être tenus responsables de l'interprétation ou de l'usage qui pourraient être faits de ces informations.

Conception et réalisation Direction Technique (DT)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

FIGURE 5.A - LISTE DES OUVRAGES RESTANT A RENFORCER

Ouvrages présents sur la carte des travaux avec une date de mise en service estimée
 (*) ouvrage avec une date de mise en service révisée depuis la publication des ETF 2024
 (**) ouvrage avec un seuil de déclenchement atteint (étiquette verte sur la carte des travaux)

Zone 1 - Alpes Maritimes et Est Var	Mise En Service	Schéma
ENTREVAUX : Mutation d'un transformateur 63/20 kV de 10 en 36 MVA	2033	S3R / 2022
ENTREVAUX : Mutation des deux transformateurs 150/63 kV de 35 et 40 MVA en 100 MVA	2033	S3R / 2022
MENTON - SOSPEL : Renforcement de la liaison existante 63 kV	2034 (*)	S3R / 2022
Zone 2 - Littoral Varois et Centre Var	Mise En Service	Schéma
CASTELLET - SIGNES : Création d'une liaison à 2 circuits 63 kV	2031 (*)	S3R / 2022
ESCARELLE : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032	S3R / 2022
OLLIERES - ST MAXIMIN : Renforcement de la liaison 63 kV (second circuit)	2033	S3R / 2022
Zone 3 - Métropole d'Aix Marseille	Mise En Service	Schéma
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2028 (*) (**)	S3R / 2022
SALON BEL AIR : Mutation du 1er transformateur 225/20 kV de 40 en 70 MVA	2031	S3R / 2022
DARSE : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032	S3R / 2022
LAVERA : Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032	S3R / 2022
MALLEMORT : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032	S3R / 2022
Zone 4 - Vaucluse et Pays d'Arles	Mise En Service	Schéma
CHATEAURENARD : Mutation de transformateur 225/20 kV de 40 en 80 MVA	2032	S3R / 2022
Zone 5 - Haute Provence et Verdon	Mise En Service	Schéma
CHAMPAGNIER (ISERE) : Création d'un transformateur déphaseur (TD) 225 kV	2028 (*) (**)	S3R / 2022
SISTERON : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2031	S3R / 2022

SISTERON : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032 (*)	S3R / 2022
BOUTRE - SISTERON : Renforcement de liaison 225 kV (70km)		

2034 S3R / 2022

Zone 6 – Hautes-Alpes et vallée de l'Ubaye	Mise En Service	Schéma
SISTERON - LAZER : Transformation en 225 KV et raccordement au poste LARAGNAIS de la liaison 63KV (phase 3 - vallée BUECH)	2035	S3R / 2022
VEYNES : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2029	S3R / 2022
TRINITE : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 10 à 36 MVA	2031 (*) (**)	S3R / 2022
CONDAMINE - CHATELARD : Mutation du transformateur de 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032	S3R / 2022
SERRE-PONCON : Mutation du 1er transformateur de 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032	S3R / 2022
SERRE-PONCON : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2032 (*)	S3R / 2022
VENTAVON - VEYNES : Modification liaison 63kV et raccordement futur poste CENTRE BUECH (phase 1 -vallée BUECH)	2033 (*)	S3R / 2022

FIGURE 5.B - LISTE DES OUVRAGES RESTANT A CREER

Ouvrages présents sur la carte des travaux avec une date de mise en service estimée
 (*) ouvrage avec une date de mise en service révisée depuis la publication des ETF 2024
 (**) ouvrage avec un seuil de déclenchement atteint (étiquette verte sur la carte des travaux)

Zone 1 - Alpes Maritimes et Est Var	Mise En Service	Schéma
BIANCON : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2033	S3R / 2022
ENTREVAUX : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2033	S3R / 2022
Zone 2 - Littoral Varois et Centre Var	Mise En Service	Schéma
SAINT MAXIMIN : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA (20 MVA avant transfert) + une 1/2 rame	2026 (**)	S3R / 2022
SIGNES : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2027 (**)	S3R / 2022
ESCARELLE : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2032	S3R / 2022

LE VAL : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
ROCBARON : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
SOLLIES : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
SAINT CASSIEN : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
Zone 3 - Métropole d'Aix Marseille	Mise En Service	Schéma
MALLEMORT : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA (20 MVA avant transfert) + deux 1/2 rames	2028 (*) (**)	S3R / 2022
MIRAMAS : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA	2031	S3R / 2022
FEUILLANE : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2032	S3R / 2022
NORD DE CRAU : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2032 (*)	S3R / 2022
NORD DE CRAU - RASSUEN : Création d'une liaison souterraine 225 kV	2032 (*)	S3R / 2022
DARSE : Création d'un poste 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2033	S3R / 2022
FEUILLANE : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2033	S3R / 2022
FEUILLANE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA	2035	S3R / 2022
GARDANNE : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
GONTARD : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
LA DURANNE : Création de deux 1/2 rames	Non programmé	S3R / 2022
RASSUEN : Création de deux 1/2 rames	Non programmé	S3R / 2022
Zone 4 - Vaucluse et Pays d'Arles	Mise En Service	Schéma
LA MARTINIERE : Création du 3e transformateur 63/20 kV en 36 MVA + une 1/2 rame	2028 (**)	S3R / 2022
ALBION : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2031 (*) (**)	S3R / 2022
ALBION - TERRADOU : Création d'une liaison souterraine 225 kV (55km)	2031 (*) (**)	S3R / 2022
APT : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA	2032	S3R / 2022
COLOMB : Création du 2e transformateur 63/20 kV de 20 MVA (36 MVA avant transfert capacité) + une 1/2 rame	2032	S3R / 2022
PLAN D'ORGON : Création du 3e transformateur 225/20 kV de 80 MVA + une 1/2 rame	2032	S3R / 2022
TERRADOU : Création du 3e transformateur 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2032	S3R / 2022
CHATEAURENARD : Création de deux 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
PERTUIS : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022

PIOLENC : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
		S3R / 2022

SORGUE : Création de deux 1/2 rames	Non programmé	
-------------------------------------	---------------	--

Zone 5 - Haute Provence et Verdon	Mise En Service	Schéma
LA REPASSE - STE TULLE 2 : Création de liaison 63KV	2027	Etat initial
CHAMPAGNIER (ISERE) : Création d'un autotransformateur (AT) 400/225 kV de 600 MVA	2028 (**)	S3R / 2022
FOX AMPHOUX (ex HAUT-VAR) : Création d'un poste source 225/20 kV + deux 1/2 rames	2028 (**)	S3R / 2022
PLATEAU DE PUIMICHEL (à proximité LES MEES) : Création du poste 225 kV	2028	S3R / 2022
ASSE - DURANCE (à proximité ORAISON) : Création du poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2029	S3R / 2022
AVEYROLLES (ex-BOUTRE - PROVENCE) : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2031 (*)	S3R / 2022
SUD VALENTOLE : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2033	S3R / 2022
AVEYROLLES (ex-BOUTRE - PROVENCE) : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2035	S3R / 2022
ASSE - DURANCE (à proximité ORAISON) : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2035	S3R / 2022
FOX AMPHOUX (ex HAUT-VAR) : Création du 2e transformateur de 80 MVA + deux 1/2 rames	2035	S3R / 2022
SUD VALENTOLE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2035	S3R / 2022
CASTELLANE : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
Zone 6 – Hautes-Alpes et vallée de l'Ubaye	Mise En Service	Schéma
TRESCLEOUX : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2027 (**)	S3R / 2022
VEYNES : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2031	S3R / 2022
VENTAVON : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + une 1/2 rame	2032	S3R / 2022
CENTRE BUECH : Création d'un poste source 225/20KV de 80 MVA + deux 1/2 rames (phase 2 -vallée BUECH)	2033 (*)	S3R / 2022
CENTRE BUECH : Création du 2e transformateur 225/20KV de 170 MVA	Non programmé	S3R / 2022
CENTRE BUECH - ROSANAIS : Création d'une liaison souterraine 225 kV	2033	S3R / 2022
LARAGNAIS : Création d'un poste 225/63/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2033 (*)	S3R / 2022
ROSANAIS : Création d'un poste source 225/20 kV de 80 MVA + deux 1/2 rames	2033	S3R / 2022

SISTERON - LARAGNAIS : Création d'une liaison souterraine 225 kV (phase 1 - vallée BUECH)	2033 (*)	S3R / 2022
CONDAMINE -CHATELARD : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022
GAP : Création d'une 1/2 rame	Non programmé	S3R / 2022

FIGURE 5.C - LISTE DES OUVRAGES DEJA MIS EN SERVICE

Ouvrage avec une date de mise en service réelle faisant suite à la réalisation des travaux
Ouvrage avec une date de mise en service en 2025 (!)

Zone 1 - Alpes Maritimes et Est Var	Mise En Service	Schéma
BANCAIRON - LINGOSTIERE : Renforcement de la liaison 150 kV	2016	État initial
VALDEROURE : Création d'un poste source 225/20 kV	2021	État initial
LINGOSTIERE : Renforcement du 2e transformateur 225/150 kV (*)	2022	État initial
LINGOSTIERE - Création du 2e transformateur 225/150 kV	2022	État initial
VALDEROURE : Création du 2e transformateur 225/20 kV (80 MVA) + quatre 1/2 rames	2025 (!)	S3R / 2022
Zone 2 - Littoral Varois et Centre Var	Mise En Service	Schéma
OLLIERES - Création d'un poste 225/63 kV	2022	État initial
SALERNES - Installation PVH	2023	État initial
ROCBARON - Création d'un poste source 225/20KV	2023	État initial
SAINT-AUBAN - Création d'un poste source 225/20 kV	2024	État initial
Zone 3 - Métropole d'Aix Marseille	Mise En Service	Schéma
SAINT SAVOURNIN - Création d'un poste source 63/20KV	2021	État initial
MAS DE GOUIN : Création du 3e transformateur 63/20 kV de 36 MVA + deux 1/2 rames	2025 (!)	État initial
Zone 4 - Vaucluse et Pays d'Arles	Mise En Service	Schéma
APT- Création de deux 1/2 rames	2023	État initial
Zone 5 - Haute Provence et Verdon	Mise En Service	Schéma
ORAISON - SISTERON et ST AUBAN - STE TULLE : Renforcements des deux liaisons 225 kV	2018	État initial
LIMANS - Création du 3e transformateur 63/20 kV	2020	État initial

SALON BEL AIR - Création d'un poste source 225/20KV	2021	État initial
VALDEROURE - Création d'un poste source 225/20 kV	2021	État initial
SALERNES - Ajout 1/2 Rame	2021	État initial
STE TULLE - LINGOSTIERE : Renouvellement conducteurs 150kV	2024	État initial
BOUTRE : Création du 3e transformateur 400/225 kV	2025 (!)	Financement sorti du S3R / 2022
Zone 6 – Hautes-Alpes et vallée de l'Ubaye	Mise En Service	Schéma
VENTAVON - Création d'une 1/2 Rame	2020	État initial
VENTAVON - Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2020	État initial
PLAN D'ORGON - Création d'une 1/2 Rame	2020	État initial
VINON : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2021	État initial
HAUTE-DURANCE 225 et 63 kV	2023	État initial
VENTAVON : RINGO	2023	État initial
TRESCLEOUX : Mutation des transformateurs n°1 et 2 de 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2024	État initial
VENTAVON : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	2025 (!)	S3R / 2022
VEYNES : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 à 36 MVA	2025 (!)	S3R / 2022
SISTERON - LAZER : Création d'une liaison souterraine 63 KV	2025 (!)	S3R / 2022

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Clé de lecture : un projet peut nécessiter des travaux menés par un ou plusieurs gestionnaires de réseau. Si un même projet nécessite l'intervention de plusieurs gestionnaires de réseau (GRT et GRD), les travaux de chaque gestionnaire de réseau sont comptabilisés en ligne de travaux. Par exemple, pour la création d'un poste source qui fait intervenir à la fois le GRT et le GRD, le projet sera compté deux fois, une fois pour la création du poste source (travaux gérés par le GRD) et une fois pour son raccordement au réseau de transport (travaux gérés par le GRT). Il y a un suivi de deux lignes de travaux pour un même projet.

100 % des ouvrages inscrits à l'état initial (EI) sont en service.

À fin 2025, la totalité des ouvrages inscrits aux anciens schémas Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qu'il s'agisse de créations ou de renforcements, ont été mis en service. C'est la mise en service en 2025 du troisième transformateur du poste MAS DE GOUIN qui clôture cette phase de mise en service des ouvrages inscrits à l'état initial de l'actuel schéma.

33% des lignes de travaux S3R, restant à créer ou à renforcer, sont en cours d'étude ou de réalisation.

Ce tiers ne tient pas compte des ouvrages inscrits à l'état initial et déjà en service. Il s'agit d'un tiers des lignes de travaux à venir, si le seuil de déclenchement est atteint.

18 % des lignes de travaux S3R, restant à créer ou à renforcer, ont atteint leur seuil de déclenchement

Les études peuvent démarrer sans attendre que le seuil de déclenchement soit atteint. Ces études préliminaires permettent notamment l'élaboration de différents scénarii techniques avec des phasages des travaux adaptés aux scénarii.

En complément, 18 % des lignes de travaux S3R de création inscrits au schéma ont atteint le seuil de déclenchement de leurs travaux et 20 % des lignes de travaux S3R de renforcement l'ont atteint.

La répartition des travaux de création et renforcement est enfin illustrée ci-dessous selon leur stade d'avancement.

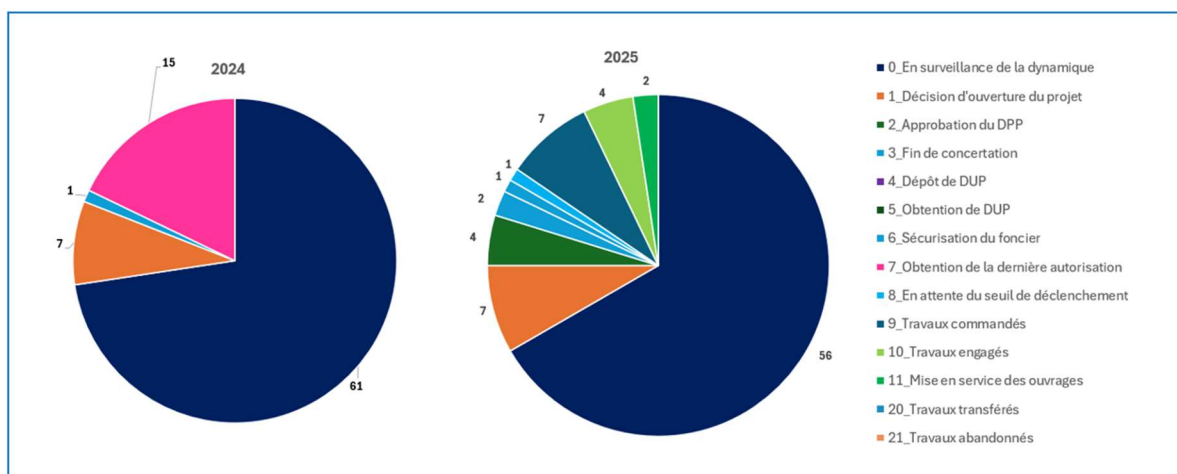


Figure 6.a – Répartition des lignes de travaux « en création » du S3R EnR (en nombre)

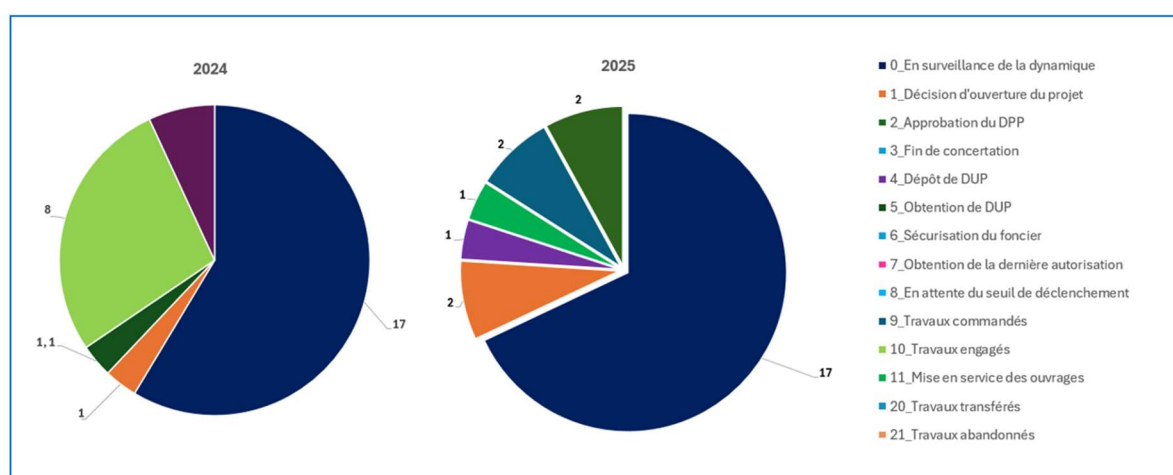


Figure 6.b – Répartition des lignes de travaux « de renforcement » du S3R (en nombre)

La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 2. Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

ETAT FINANCIER DU SCHEMA

8,3 M€ de quote-part versées par les producteurs et 27.6 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2025

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 30 % des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour les créations à fin 2025. Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous

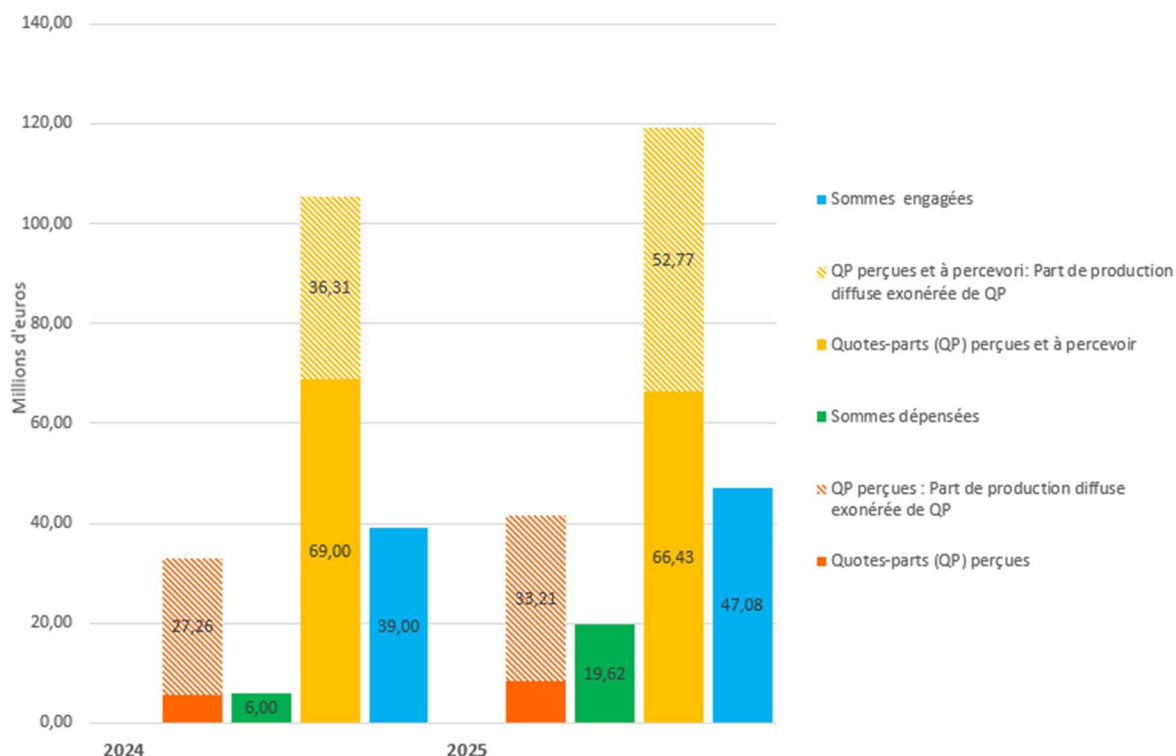


Figure 7 – Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part

33,21 M€ d'exonération du paiement de la quote-part (diffus)

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR. Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financée au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE.

Sur le schéma PACA, 686,54 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR (version V2 du 20 Juillet 2022) sont recensés à fin 2025, soit 11 % de la capacité globale du schéma.

26 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 3 % des montants estimés des travaux.

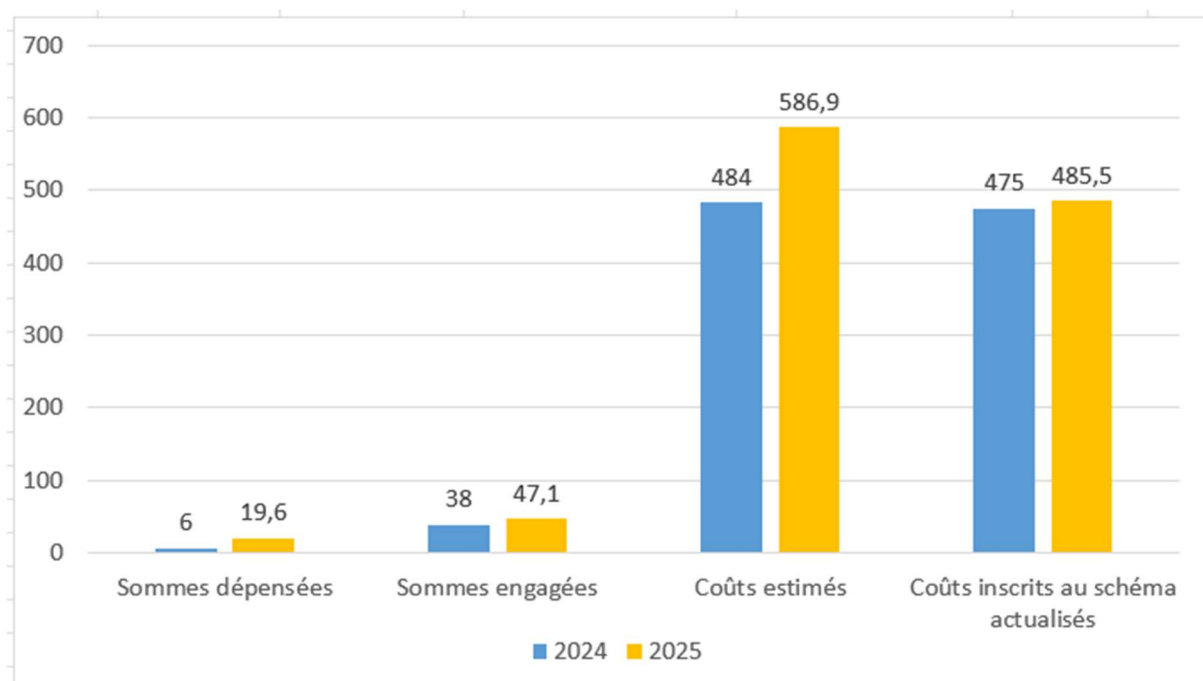


Figure 8.a - Répartition des montants prévisionnels des travaux de création (en M€)

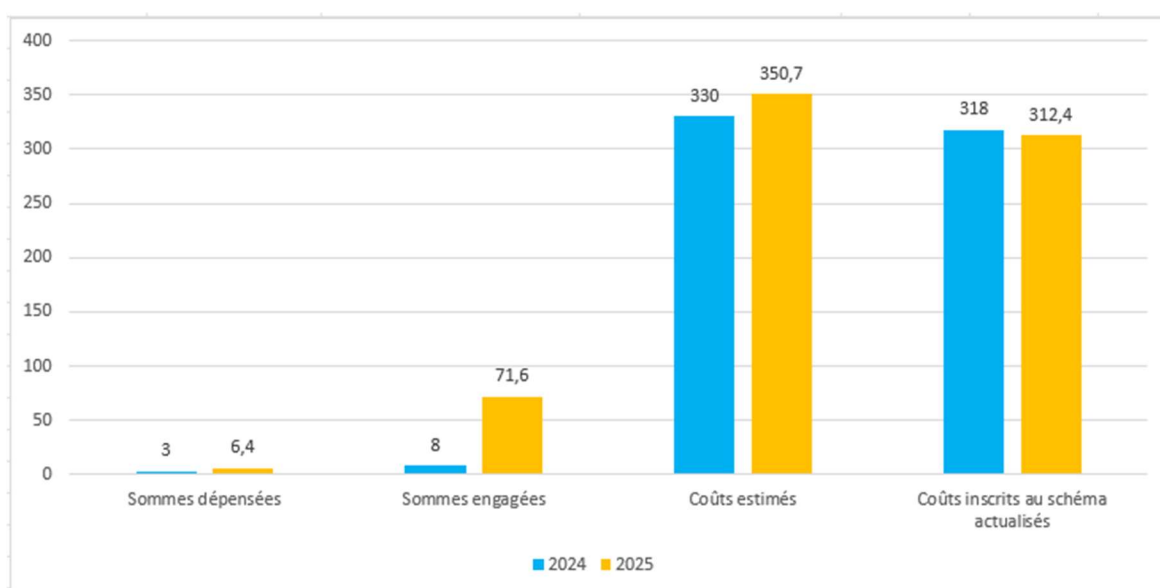


Figure 8.b - Répartition des montants prévisionnels des travaux de renforcement (en M€)

Le coût estimé des travaux de création est de 586.9 M€.

Ce montant représente une évolution de 21 % du coût des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 485.5 M€. Cette évolution de 101.4 M€ découle principalement des évolutions de consistance des travaux décidés à l'issue des études techniques détaillées, de l'évolution des prix des marchés postes et de la mise en place de paliers numériques dans les postes qui n'avaient pas été pris en compte initialement.

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées).

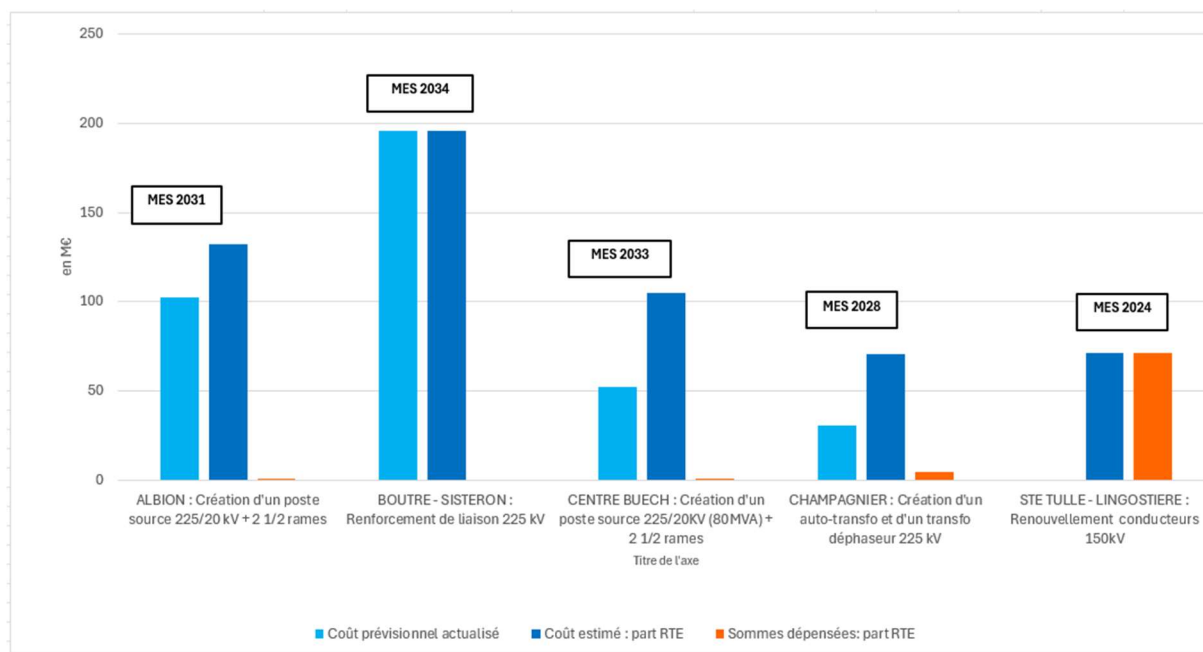


Figure 9 - Evolution du coût des projets structurants du schéma

INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN OEUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR PACA réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-après.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs cibles	Valeurs année 2026	Commentaires
1 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique (MW) dans le cadre du S3REnR	6400 MW	476 MW	7.4%
2 - Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	Kilométrage de ligne électriques créées dans le cadre du S3REnR en zones Natura 2000	< 30 km pour les 170 km d'ouvrages à construire	0	
3 - Préserver les paysages et le patrimoine	Pourcentage du linéaire des lignes électriques créées dans le cadre du S3REnR en technologie souterraine	> 90 %	0	
4 - Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les activités agricoles et sylvicoles, préserver les sols	Emprise consommée par les créations de postes électriques dans le cadre du S3REnR	< 40 ha	0	
5 - Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	Nombre de postes et extensions de postes créés dans le cadre du S3REnR en technique "zéro phyto"	100 % des postes créés	0	
6 - Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des risques naturels et technologiques	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse	0	1	Poste de Sisteron en Août 2024

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs cibles	Valeurs année 2026	Commentaires
	dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR			
7 - Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains relatives au bruit transmises aux gestionnaires de réseau relatives à des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR	0	0	

CONCLUSION

En 2025, l'ensemble des ouvrages de l'état initial du schéma a été mis en service.

Ce bilan du S3REnR PACA permet de consolider les enseignements suivants :

- La poursuite de la mise en service d'ouvrages contribue à la libération d'un volume toujours plus important de capacité réservée aux producteurs ;
- L'attribution des capacités réservées du S3REnR conduit à recourir au mécanisme de transfert de capacités et de travaux à isocoûts.
- La dynamique de raccordement reste faible en comparaison aux autres Régions.
- Le cout de certains ouvrages de création représente un impact fort sur la quote-part, sans réelle dynamique constatée.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille dans un premier temps les évolutions de la production d'énergie renouvelable. Le premier paragraphe inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer). Dans le paragraphe suivant, seules les capacités réservées au segment de puissance supérieur à 250 kVA sont abordées.

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore).
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre.

Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région pour l'année 2025 sont détaillés ci-dessous.

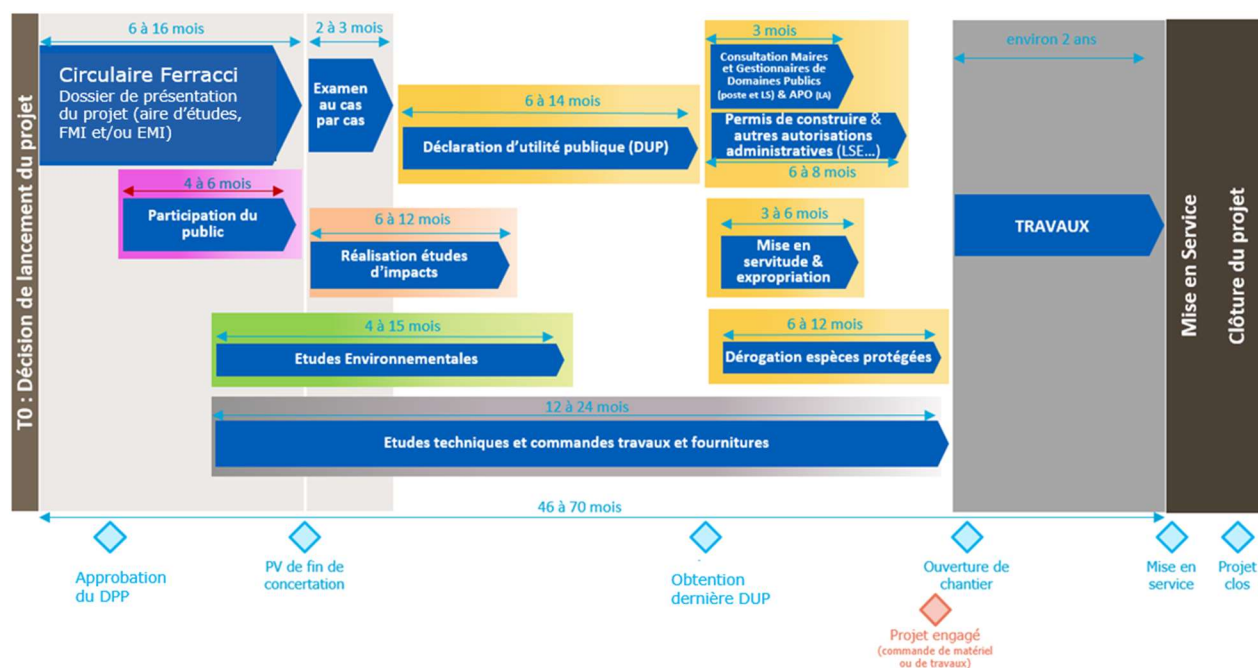
Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Travaux remis en cause
COURTINE	74	78	VALDEROURE	90	86	non
LA MARTINIERE	46	48	COLOMB	44	42	non
LES OLIVETTES	11	15	ARLES	19	15	non
LA MARTINIERE	48	64	ARENC	41	25	non
LES OLIVETTES	15	21	ARENC	25	19	non
MALLEMORT	68	84	COLOMB	42	26	oui, inversion du transformateur 20/36MVA

Avancement des travaux

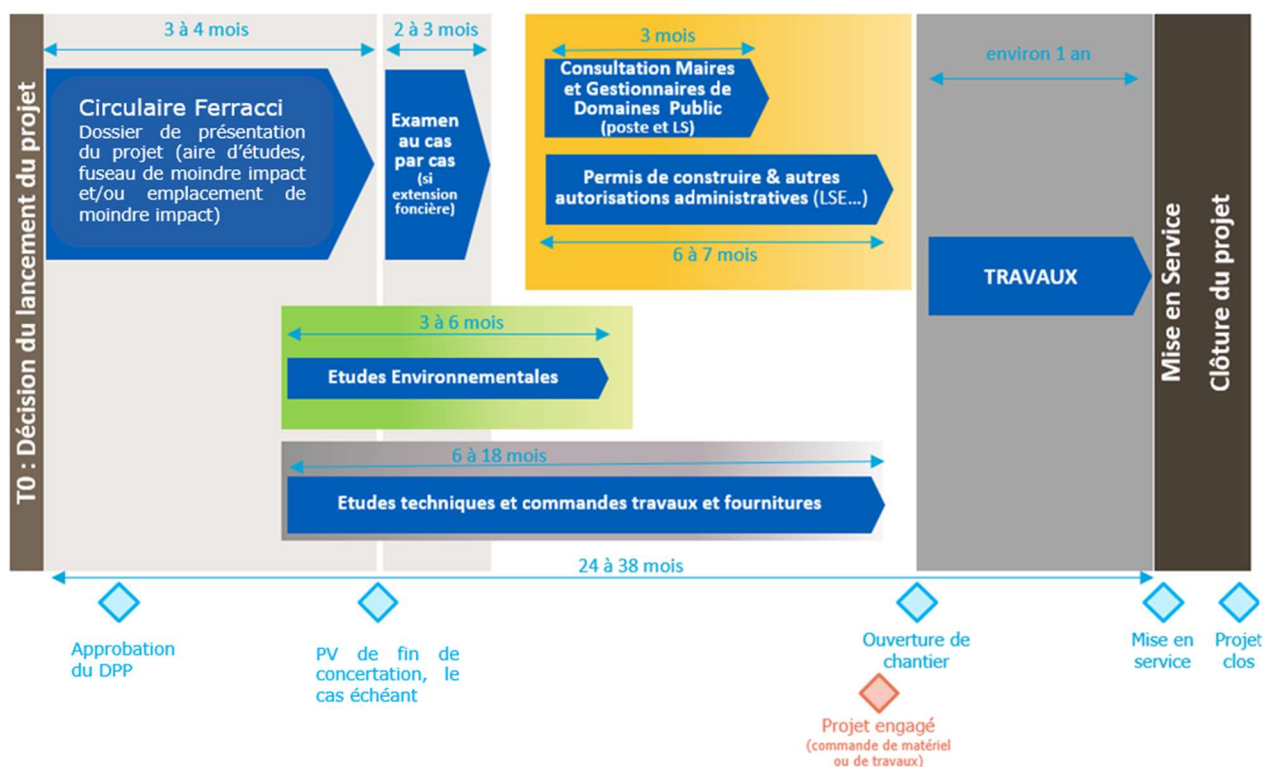
Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies a priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des études techniques, de concertation (circulaire Ferracci...) et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine

La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- En surveillance de la dynamique : les signaux faibles de développement de projets matures dans la zone ne justifient pas d'engager la phase travaux.
- Approbation DPP : après envoi officiel du DPP (Dossier de Présentation du Projet) à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension). Dans le cas particulier des projets de moindre envergure, si l'autorité administrative compétente ne formule pas de remarques sous un mois après l'envoi officiel, le FMI proposé est réputé validé.
- PV de fin de concertation : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 2 voire 3 temps : élaboration et validation du dossier de présentation du projet, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact (ces 2 dernières étapes pouvant être fusionnées).
- Demande d'examen au cas par cas : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. En cas de non-exemption d'étude d'impact, cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, puis le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.

- Obtention dernière DUP : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain (postes) ou de conventions amiables (lignes), la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation (postes) ou de mise en servitude (lignes).
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

Avancement des travaux de l'état initial

RESTE A RAJOUTER LES DATES POUR RTE (FIN DOC) SUIVANT LE FICHIER ORDO (voir fichier excel – figure 5)

Travaux de l'état initial réalisés par ENEDIS			
Ouvrage	Etat d'avancement	Date prévisionnelle de mise en service	Commentaires
ROCBARON : Création d'un poste source 225/20KV	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2023	
SAINT SAVOURNIN : Création d'un poste source 63/20KV	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2021	
SALON BEL AIR : Création d'un poste source 225/20KV	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2021	

Travaux de l'état initial réalisés par RTE			
Ouvrage	Etat d'avancement	Date prévisionnelle de mise en service	Commentaires
LA REPASSE - STE TULLE 2 : Création de liaison 63KV	9_TRAVAUX COMMANDÉS	S1-2027	
OLLIERES : Création du poste 225/63 kV	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2022	
ROCBARON : Raccordement au poste source	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2023	
SAINT SAVOURNIN : Raccordement au poste source	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2021	
SALON BEL AIR : Raccordement au poste source	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2021	
STE TULLE - LINGOSTIERE : Renouvellement conducteurs 150kV	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S1-2024	
VENTAVON : RINGO	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2023	

Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ALBION : Création d'un poste source 225/20 kV + 2 1/2 rames	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2031	6320	7249	7249	73	NON	Etude engagée
APT : Création du 3e transformateur 63/20 kV en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1340	1537	1537	18	NON	Etude engagée
ASSE - DURANCE : Création du 2e transformateur 225/20 kV (80MW) + création de deux 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	5540	6354	6354	0	NON	
ASSE - DURANCE : Création du poste source 225/20 kV (80MVA) + création de deux 1/2 rames	NON	3_FIN DE CONCERTATION	2029	8000	9176	9176	101	NON	Etude engagée
BIANCON : Création d'un poste source	NON	0_EN SURVEILLANCE	2033	6320	7249	7249	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames		DE LA DYNAMIQUE							
BOUTRE PROVENCE : Ajout d'un 2nd transformateur 225/20 kV + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3900	3900	0	NON	
BOUTRE PROVENCE : Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	3_FIN DE CONCERTATION	2031	6300	7226	7226	140	NON	Etude engagée
CASTELLANE : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	Non programmé	170	195	195	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
CENTRE BUECH : Création d'un poste source 225/20KV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2033	6020	6905	6905	0	NON	Etude engagée
CHATEAURENARD : Création de deux 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	370	424	424	0	NON	
COLOMB : Ajout d'un 2nd transformateur	NON	0_EN SURVEILLANCE	2032	2140	2455	2455	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
63/20 kV (20MVA) + 1 1/2 rame		DE LA DYNAMIQUE							
CONDAMINE - CHATELARD : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	505	579	579	0	NON	
DARSE : Création d'un poste 225/20 kV : 80MVA + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	3870	4439	4439	0	NON	La capacité réservée n'est plus disponible à ce poste. Les travaux sont remis en cause.
ENTREVAUX : Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	2040	2340	2340	10	NON	Etude engagée
ESCARELLE : Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1900	2179	2179	6	NON	Etude engagée
FEUILLANE : Ajout du 2nd transformateur 225/20 kV (80 MVA)	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3900	3900	0	NON	
FEUILLANE : Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA) + 1 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1870	2145	2145	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FEUILLANE : Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	4260	4886	4886	0	NON	
FOX AMPHOUX (ex HAUT-VAR) : Ajout du 2nd transformateur 80MVA + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3900	3900	0	NON	
FOX AMPHOUX (ex HAUT-VAR) : Création d'un poste source 225/20 kV + 2 1/2 rames	OUI	6_SÉCURISATION DU FONCIER	2028	6500	7456	8300	468	NON	Etude engagée. Nivellement du terrain complexe car présence de cavités.
GAP : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	Non programmé	810	929	929	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
GARDANNE : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	Non programmé	810	929	929	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
GONTARD : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	Non programmé	810	929	929	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LA DURANNE : Création de 2 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	1060	1216	1216	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
LA MARTINIERE : Ajout d'un 3ème transformateur de 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028	1670	1915	1915	66	NON	Etude engagée
LARAGNAIS : Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	2_APPROBATION DU DPP	2033	6020	6905	6905	10	NON	Etude engagée
LE VAL : Création d'une 1/2 rame	NON	10_TRAVAUX ENGAGÉS	/	320	367	367	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
MALLEMORT : Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA après transfert) + 2 1/2 rames	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028	1930	2214	2340	0	NON	Transfert 2023 : Permutation des TR de St Maximin (20 MVA) et Mallemort (36 MVA)
MIRAMAS : Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA)	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	1340	1537	1537	0	NON	
NORD DE CRAU : Création d'un poste source 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	5820	6676	6676	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
(80MVA) + 2 1/2 rames									
PERTUIS : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	590	677	677	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
PIOLENC : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	520	596	596	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
PLAN D'ORGON : Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV (80MVA) + 1 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	2690	3085	3085	0	NON	
RASSUEN : Création de deux 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	1280	1468	1468	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
ROCBARON : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	230	264	264	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
ROSANAIS : Création d'un poste source 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	7320	8396	8396	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
SAINT CASSIEN : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	450	516	516	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
SAINT MAXIMIN : Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA après transfert) + 1 1/2 rame	OUI	10_TRAVAUX ENGAGÉS	2026	2390	2741	3740	3119	OUI	Construction d'un bâtiment. Réaménagement pour intégration PCCN. Phasage travaux complexe.
SIGNES : Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	OUI	10_TRAVAUX ENGAGÉS	2027	2040	2340	2973	1329	OUI	Construction de 2 nouveaux bâtiments.
SOLLIES : Création d'une 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	810	929	929	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
SORGUE : Création de deux 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	/	1280	1468	1468	0	NON	Travaux identifiés au schéma mais non programmés
SUD VALENTOLE : Ajout du 2nd transformateur 225/20 kV + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	3400	3900	3900	0	NON	
SUD VALENTOLE : Création d'un poste source	NON	0_EN SURVEILLANCE	2033	8550	9807	9807	0	NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames		DE LA DYNAMIQUE							
TERRADOU : Ajout du 3ème transformateur 225/20 kV (80MVA) + 2 1/2 rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	3670	4209	4209	0	NON	
TRESCLEOUX : Ajout du 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	OUI	10_TRAVAUX ENGAGÉS	2027	2040	2340	3033	173	OUI	Construction d'un nouveau bâtiment.
VALDEROURE : Ajout d'un 2nd transformateur 225/20 kV (80 MVA) + 4 1/2 rames	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025	3060	3510	5486	5436	OUI	Dont coût de transport de 250 k€ + coût du transformateur de 1,6 M€ + construction d'un nouveau bâtiment pour les 1/2rames
VENTAVON : Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1820	2088	2088	0	NON	
VEYNES : Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36MVA) + 1 1/2 rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	2350	2695	2695	0	NON	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
APT : Création de deux 1/2 rames	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2023	728	895	1438	1438	OUI	Construction d'un nouveau bâtiment industriel (forte augmentation des coûts +60%). Les 2 1/2 rames sont raccordées en double attache sur les 2 transfo.
LIMANS : Création du 3e transformateur 63/20 kV en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020	1030	1266	1497	1497	OUI	Extension CC en PSAA du nouveau TR Surcoût Consultation travaux par rapport au chiffrage initial sur partie GC et GE Coût complémentaires de réalisation du chantier en période Covid
MAS DE GOUIN : Ajout d'un 3ème transformateur 63/20 kV (36 MVA) + 2 1/2 rames	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025	2380	2837	3366	3366	OUI	Suite Dossier Adaptation de la Durance mise en vigueur le 4 octobre 2021
PLAN D'ORGON : Création d'une 1/2 Rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020	214	263	458	458	OUI	Nécessité de créer un bâtiment pour la 1/2 Rame

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
SAINT AUBAN : Création d'un poste de 225/20 kV (Adaptation schéma)	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2024	4088	4775	5934	5934	OUI	Suite Dossier Adaptation de la Durance mise en vigueur le 4 octobre 2021. Forte augmentation du matériel de 350k€ et des travaux de 100k€. Prise en compte de 100% des dépenses liées à la création de la fosse déportée car le poste ne pourra pas être étendu.
SALERNES : Création d'une 1/2 Rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021	214	263	692	692	OUI	Les travaux ont été transféré le 27/08/2019 du poste de MAS DE GOUIN Nécessité d'adapter le bâtiment pour accueillir la 1/2 Rame yc piste lourde => coûts GC importants
VALDEROURE : Création d'un poste source 225/20 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021	6800	8357	8567	8567	OUI	APD => Surcoût sur GC avec la création d'un bâtiment maçonné plutôt qu'industriel ainsi qu'une voie d'accès de plus de 150 ml. Déroulement du chantier => Surcoût

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
									complémentaire lié à une non-réutilisation des déblais et à l'impact de la gestion de la crise pandémique durant la globalité du chantier.
VENTAVON : Création d'une 1/2 Rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020	334	410	560	560	OUI	Nécessité de créer un bâtiment pour la 1/2 Rame

Travaux de l'état initial (ex-renforcement) réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
TRESCLEOUX : Mutation des transformateurs n°1 et 2 de 63/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2024	470	549	1862	1862	OUI	Suite Dossier Adaptation de la Durance mise en vigueur le 4 octobre 2021 Une prise en compte des coûts de ces 2 mutations TR sous-évaluée dans le dossier d'Adaptation : un chiffrage réévalué via

Travaux de l'état initial (ex-renforcement) réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
									le barème S3R pour 586x2+201=1373 qui est plus cohérent avec le coût estimé suite à l'APS
VENTAVON : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020	235	289	497	497	OUI	
VINON : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021	235	289	987	987	OUI	Travaux de mutation de TR transférés de Veynes le 21/10/2019

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CHATEAURENARD : Mutation de transformateur 225/20 kV de 40 en 70 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	2080	2386	2386	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CONDAMINE - CHATELARD : Mutation du transformateur de 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	1900	2179	2179	0	NON	
DARSE : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	850	975	975	0	NON	
ENTREVAUX : Mutation d'un transformateur 63/20 kV de 10 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	850	975	975	10	NON	Etude engagée
ESCARELLE : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	850	975	975	0	NON	
LAVERA : Mutation du 2ème transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	850	975	975	0	NON	
MALLEMORT : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	730	837	837	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028	850	975	975	251	NON	Etude engagée
SALON BEL AIR : Mutation du 1er transformateur 225/20 kV de 40 en 70 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	1650	1893	1893	0	NON	
SERRE-PONCON : Mutation du 1er transformateur de 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	825	946	946	0	NON	
SERRE-PONCON : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	825	946	946	0	NON	
SISTERON : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	750	860	860	0	NON	
SISTERON : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	750	860	860	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
TRINITE : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV (10 à 36MVA)	OUI	2_APPROBATION DU DPP	2031	1970	2260	2260	276	NON	
VENTAVON : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025	730	837	1008	1003	OUI	
VEYNES : Mutation du 1er transformateur 63/20 kV de 20 à 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025	800	918	2135	2135	OUI	Génie civil (GC) de la loge nécessaire
VEYNES : Mutation du 2e transformateur 63/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2029	800	918	918	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ALBION : Création du poste source 225/20 kV	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2031	82700	95105	125000	752	NON	Consistance technique en cours d'évolution
APT : Création du 3e transformateur 63/20 kV en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	830	954	954	0	NON	
ASSE - DURANCE : Création du poste source 225/20 kV	NON	2_APPROBATION DU DPP	2029	5320	6118	8628	79	NON	L'engagement porte sur des études
ASSE - DURANCE : Création du 2e transformateur 225/20 kV en 80 MW	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	92	92	0	NON	
BIANCON : Création du poste source 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	720	828	828	0	NON	
BOUTRE : Création du 3e transformateur 400/225 kV	NON	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2025	6250	7187	10636	0	NON	Travaux réalisés hors S3RenR
BOUTRE PROVENCE : Création du 2e transformateur 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	92	92	0	NON	
BOUTRE PROVENCE : Création du poste source 225/20 kV	NON	2_JTE APPROUVÉE	2031	3720	4278	4278	36	NON	

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CENTRE BUECH : Création du poste source 225/63/20 kV (80 MVA)	NON	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2033	39400	45310	97805	254	NON	Evolution de la solution technique et de l'ordonnancement des travaux
CHAMPAGNIER : Création d'un autotransformateur (AT) 225 kV	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028	7900	9085	17371	2360	OUI	
COLOMB : Création du 2e transformateur 63/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	260	299	299	0	NON	
DARSE : Création du poste 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	110	126	126	0	NON	
ENTREVAUX : Création du 3e transformateur 63/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	360	414	414	0	NON	
ESCARELLE : Création du 3e transformateur 63/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	830	954	954	0	NON	
FEUILLANE : Création du 2e transformateur 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	92	92	0	NON	
FEUILLANE : Création du 3e	NON	0_EN SURVEILLANCE	2032	80	92	92	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 225/20 kV		DE LA DYNAMIQUE							
FEUILLANE : Création du poste source 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	520	598	730	0	NON	
FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) : Création du 2e transformateur 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	92	92	0	NON	
FOX-AMPHOUX (ex HAUT-VAR) : Création du poste source 225/20 kV	NON	8_EN ATTENTE DU SEUIL DE DÉCLENCHEMENT	2028	5110	5876	8575	339	NON	Engagement sur frais étude
LA MARTINIERE : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2027	1150	1322	1322	150	NON	
LARAGNAIS : Création du poste source 225/63/20 kV	NON	2_JTE APPROUVÉE	2033	45900	52785	45900	789	NON	
MALLEMORT : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2027	830	954	954	0	NON	
MIRAMAS : Création du 3e transformateur 63/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	440	506	506	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
NORD DE CRAU : Création du poste source 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	23000	26450	26450	0	NON	
PLAN D'ORGON : Création du 3e transformateur 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	300	345	345	0	NON	
PUIMICHEL : Création du poste 225 kV	NON	2_JTE APPROUVÉE	2028	5500	6325	8688	741	NON	
ROSANAIS : Création du poste source 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	36200	41630	41630	0	NON	
SAINT MAXIMIN : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2026	80	92	92	13	OUI	
SIGNES : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2027	1050	1208	1208	32	OUI	
SUD VALENTOLE : Création d'un poste source 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	12420	14283	14283	0	NON	
SUD VALENTOLE : Création du 2e transformateur 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2035	80	92	92	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
TERRADOU : Création du 3e transformateur 225/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	130	150	150	0	NON	
TRESCLEOUX : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2027	90	103	103	12	OUI	
VALDEROURE : Création du 2e transformateur 225/20 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025	2000	2300	3433	3113	OUI	
VENTAVON : Création du 3e transformateur 63/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032	100	115	115	0	NON	
VEYNES : Création du 3e transformateur 63/20 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	110	127	127	0	NON	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LAZER - SISTERON :	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S1-2025	9400	11750	22506	22506	OUI	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Création de LS 63 kV									
LIMANS : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2020	420	525	525	154	OUI	
LINGOSTIERE : Création du 2e transformateur 225/150 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2022	3900	4875	4875	4409	OUI	
MAS DE GOUIN : Création du 3e transformateur 63/20 kV	OUI	10_TRAVAUX ENGAGÉS	2025	457	544	544	386	OUI	
SAINT AUBAN : Création du 1er transformateur 225/20 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S1-2024	800	952	952	793	OUI	
SALERNES : Installation PVH	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S1-2023	3600	4500	4500	1755	OUI	
VALDEROURE : Création d'un poste source 225/20 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021	1061	1061	1061	482	OUI	

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BANCAIRON - LINGOSTIERE : Renforcement de la liaison 150 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2016	4600	5750	14201	14201	OUI	
BUECH : Installation d'un automate	NON	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2024	564	705	705	477	OUI	Mise en service l'année dernière
LINGOSTIERE : Renforcement du 2e transformateur 225/150 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2021	3900	4875	5665	5665	OUI	
<u>ORAISSON</u> - SISTERON et ST AUBAN - STE TULLE : Renforcements des deux liaisons 225 kV	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	S2-2018	24500	30625	30625	20960	OUI	Evolution de la consistance : les études détaillées ont montré la nécessité de renforcer davantage de pylônes et de fondations que prévu, dans le chiffrage initial de changement du câble.

Travaux de renforcement réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BOUTRE - SISTERON : Renforcement de liaison 225 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	170400	195960	195960	0	NON	
CASTELLET - SIGNES : Création de liaison 63 kV	NON	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2031	15600	17940	17940	400	NON	L'engagement poste sur une commande MOEE
CHAMPAGNIER : Création d'un transformateur déphaseur (TD) 225 kV	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	S2 2028	18900	21735	53429	2219	OUI	Commande
ENTREVAUX : Mutation des 2 transformateurs 150/63 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	5400	6210	6210	0	NON	
Installation d'automates localisés et d'automates de zone	NON	8_EN ATTENTE DU SEUIL DE DÉCLENCHEMENT	NC	7500	8625	8625	47	NON	Etude engagée
MENTON - SOSPEL : Renforcement de la liaison 63 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2300	2645	7940	0	NON	
OLLIERES - ST MAXIMIN : Création liaison 63 kV (second circuit)	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033	3600	4140	4140	13	NON	Etude engagée

Travaux de renforcement réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
VENTAVON - VEYNES : Modification liaison 63kV et raccordement futur poste CENTRE BUECH	NON	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	S2 2033	29900	34385	34385	0	NON	Evolution de la solution technique

Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en développement inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
ASSE-DURANCE	160.0	0.0	160.0
AIX MOURET	72.0	1.4	70.6
AIX	10.0	1.5	8.5
ALBION	80.0	3.6	76.4
ANTIBES	20.0	2.1	17.9
APT	67.0	7.8	59.2
ARENC	19.0	3.7	15.3
L'ARGENTIERE	13.0	1.2	11.8
ARLES (SNCF)	0.0	0.0	0.0
ARLES	15.0	9.9	5.1
ATHELIA	20.0	3.3	16.7
AUBAGNE	20.0	5.3	14.7
LES AUBES (SNCF)	0.0	0.0	0.0
AURIOL	20.0	4.4	15.6
AVEYROLES	160.0	0.0	160.0
AVIGNON	25.0	10.6	14.4
BROC-CARROS(LE)	41.0	0.9	40.1
BELLE-DE-MAI	22.0	1.6	20.4
BANCAIRON	10.0	0.3	9.7
BARCELONNETTE	38.0	5.1	32.9
BARJOLS	20.0	19.3	0.7
LA BASTIDONNE	15.0	3.1	11.9
BEDARRIDES	0.0	0.0	0.0
LA BEDOULE	15.0	2.1	12.9
LA BERGERIE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
BERRE	46.0	13.5	32.5
BIANCON	80.0	0.0	80.0
LA BOCCA	35.0	3.7	31.3
BOLLENE	0.0	0.0	0.0
BOLLENE(SPECIALISE)	0.0	0.0	0.0
BOUTRE	0.0	0.0	0.0
BREIL	0.0	0.0	0.0
BRIANCON	10.0	0.9	9.1
LA BRILLANNE	15.2	15.2	0.0
BRUNET	10.0	2.4	7.6

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
LES BEAUMETTES	25.0	6.2	18.8
BEAUSOLEIL	10.0	0.5	9.5
CENTRE-BUECH	80.0	0.0	80.0
CONDAMINE-CHATELARD	21.0	0.1	20.9
CHATEAU- GOMBERT	31.0	2.3	28.7
CAGNES-SUR-MER	27.0	3.2	23.8
CHATEAU-QUEYRAS	10.0	0.5	9.5
CAILLOLS	27.0	2.8	24.2
LE CAMP	0.0	0.0	0.0
CANNES	5.0	0.2	4.8
CARNOULES	23.0	4.8	18.2
CARPENTRAS	24.0	11.3	12.7
CARQUEIRANNE	20.0	3.3	16.7
CASTILLON	2.8	2.8	0.0
CAVAILLON	39.0	19.4	19.6
CAVALAIRE	15.0	1.0	14.0
LES CHABAUDS	40.0	4.0	36.0
LA CIOTAT	5.0	0.1	4.9
COLOMB	42.0	2.1	39.9
COMTAT	24.0	18.7	5.3
LA CONCEPTION	35.0	0.4	34.6
CONTES	10.0	1.8	8.2
LE COUDO	0.0	0.0	0.0
CHAMPFLEURY	0.0	0.0	0.0
CREMADES	0.0	0.0	0.0
CROISIERE	0.0	0.0	0.0
Castellane	19.0	0.6	18.4
CHATEAURENARD	73.0	12.1	60.9
CURBANS	0.0	0.0	0.0
CHAUDANNE	0.0	0.0	0.0
LA COURBAISSE	0.0	0.0	0.0
COUREGES	31.0	29.9	1.1
COURTINE	78.0	17.5	60.5
DIGUE-DES-FRANCAIS	99.0	1.2	97.8
DARSE	28.0	3.8	24.2
DIGNE	24.0	8.4	15.6
DRAGUIGNAN	43.0	2.8	40.2

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
DURANNE(LA)	102.0	4.8	97.2
ENCO-DE-BOTTE	21.0	3.7	17.3
EGUILLES	21.0	7.5	13.5
EMBRUN	20.0	6.8	13.2
L'ENSOLEILLE	18.0	1.5	16.5
ENTRAIGUES	20.0	10.3	9.7
ENTREVAUX	80.0	3.4	76.6
ESCAILLON (L')	20.0	2.7	17.3
L ESCARELLE	66.0	2.7	63.3
L'ESTAQUE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
L'ETANG (SNCF)	0.0	0.0	0.0
EYGLIERS	0.0	0.0	0.0
FOUX D ALLOS	10.0	0.6	9.4
FOX-AMPHOUX (Ex HAUT-VAR)	160.0	102.0	58.0
FAVARY	32.0	5.4	26.6
FEUILLANE	426.0	377.5	48.5
FREJUS	19.0	6.2	12.8
FONTAN	0.0	0.0	0.0
GALEJON (SNCF)	0.0	0.0	0.0
GAP	28.0	9.9	18.1
GARDE (LA)	140.0	10.1	129.9
GARDANNE	36.0	7.8	28.2
LAGAVOTTE	25.0	2.1	22.9
GONTARD	33.0	9.9	23.1
GORBELLA	5.0	0.9	4.1
GRASSE	25.0	3.8	21.2
GRIMAUD	27.0	0.7	26.3
GRISOLLES	16.0	14.7	1.3
GROULLES	25.0	3.7	21.3
GUILLAUMES	13.0	0.1	12.9
HAUT-VAR	0.0	0.0	0.0
HYERES	17.0	2.8	14.2
ISOLA	1.0	0.0	1.0
ISOLA	3.0	0.0	3.0
JANAS	10.0	1.6	8.4
JANE	0.0	0.0	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
JOUQUES	0.0	0.0	0.0
LAMBESC	39.0	16.4	22.6
LARAGNAIS	80.0	0.0	80.0
LE LARGUE	0.0	0.0	0.0
LAURE	25.0	7.3	17.7
LAVALDUC	0.0	0.0	0.0
LE LAVANDOU	20.0	2.0	18.0
LAVERA	41.0	1.0	40.0
LES LICES	5.0	0.4	4.6
LIMANS	22.0	19.5	2.5
LINGOSTIERE	20.0	2.7	17.3
LE LOUP	20.0	1.1	18.9
MAS-DE-GOUIN	36.5	36.5	0.0
MAS-POINTU	0.0	0.0	0.0
MALEBARGE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
MALLEMORT	68.0	20.7	47.3
MALLEMORT	0.0	0.0	0.0
MAZARGUES	29.0	1.9	27.1
LA MEDE (EDF-CRD)	10.0	1.6	8.4
MENTON	12.0	0.8	11.2
MEYRARGUES	16.0	5.8	10.2
MIRAMAS	30.0	6.0	24.0
MONDRAGON	0.0	0.0	0.0
MOUGINS	25.0	3.6	21.4
MOUISSONNES	36.0	12.1	23.9
LA MARQUISANE	0.0	0.0	0.0
MARTIGUES	14.0	1.3	12.7
LA MARTINIERE	64.0	53.6	10.4
MONTAGNETTE	0.0	0.0	0.0
MONTDAUPHIN	10.0	2.1	7.9
MONTMARTEL	24.0	9.9	14.1
NORD-DE-CRAU	80.0	0.0	80.0
NEOULES	0.0	0.0	0.0
LES OLIVETTES	21.0	15.5	5.5
OLLIERES	0.0	0.0	0.0
ORAISON	0.0	0.0	0.0
PONT-D ARAN	20.0	3.0	17.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
PORT-DE-BOUC	20.0	2.1	17.9
PONT DU FOSSE	18.0	4.5	13.5
PLAN-DE-GRASSE	0.0	0.0	0.0
PONT-ST-JEAN	10.0	0.2	9.8
PAS-DES-LANCIERS (EDF-SNCF)	19.0	9.4	9.6
PLAN-D ORGON	111.0	14.0	97.0
PLATEAU DE PUIMICHEL	0.0	0.0	0.0
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE	22.0	10.6	11.4
PLAN-DU-VAR	13.0	1.9	11.1
LA PALUD	0.0	0.0	0.0
PALUN (LA)	0.0	0.0	0.0
LA PENNE (SNCF)	0.0	0.0	0.0
PERTUIS	26.0	6.7	19.3
PEYMEINADE	15.0	2.2	12.8
LA PINEDE	0.0	0.0	0.0
PIOLENC	27.0	24.3	2.7
PONTEAU	0.0	0.0	0.0
LE PONTET	0.0	0.0	0.0
PUGET	19.0	5.2	13.8
RABATAU	28.0	0.3	27.7
RASSUEN	42.0	36.1	5.9
REALTOR	107.0	0.0	107.0
LA REPASSE	7.0	5.7	1.3
RISSO	33.0	0.7	32.3
ROCBARON	40.0	5.8	34.2
LA RODE	5.0	0.5	4.5
ROGNAC	0.0	0.0	0.0
LES ROQUES (SNCF)	0.0	0.0	0.0
ROSANAIS	80.0	0.0	80.0
ROUMOULES	12.0	4.9	7.1
ROURE	5.0	1.5	3.5
ROUSSET	20.0	6.2	13.8
ROQUEBILLIERE	4.0	0.3	3.7
ROQUEROUSSE	0.0	0.0	0.0
SALON BEL AIR	60.0	14.3	45.7
SERRE-BARBIN	10.0	1.1	8.9

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
SALON-CROIX-BLANCHE	31.0	9.6	21.4
SIX-FOURS	12.0	2.9	9.1
SALIN-DE-GIRAUD	13.0	1.0	12.0
SERRE-PONCON	38.0	9.6	28.4
SUD-VALENTOLE	160.0	0.0	160.0
SAGNES (LES)	10.0	0.0	10.0
SALERNES	14.0	3.9	10.1
SALIGNAC	0.0	0.0	0.0
SALON	0.0	0.0	0.0
SAUMATY	58.0	5.7	52.3
LES SEGONNAUX	0.0	0.0	0.0
LE SELONNET	10.0	2.9	7.1
SEPTMES	21.0	0.0	21.0
LA SEYNE	10.0	1.2	8.8
LA SIAGNE	15.0	3.7	11.3
SIGNES	24.0	4.9	19.1
SISTERON	58.0	10.0	48.0
SOLLIES	34.0	5.2	28.8
SORGUES	65.0	8.1	56.9
SOSPEL	12.0	0.3	11.7
ST-AUBAN	53.0	34.4	18.6
ST-CASSIEN	20.0	2.1	17.9
STE CECILE LES VIGNES	28.0	10.4	17.6
ST-CHAMAS	0.0	0.0	0.0
ST-MARTIN-DE-CRAU	0.0	0.0	0.0
SAINT-CYR SUR MER	10.0	1.0	9.0
ST-DALMAS	1.0	0.1	0.9
ST-ESTEVE	0.0	0.0	0.0
STE-MAXIME	20.0	5.1	14.9
ST-MAXIMIN	41.0	16.4	24.6
ST-MAURICE	0.0	0.0	0.0
ST REMY DE PROVENCE	12.0	4.6	7.4
ST-RAPHAEL	20.0	2.3	17.7
SAINT SAVOURNIN	30.0	3.0	27.0
ST-ETIENNE-DE-TINEE	3.0	0.1	2.9
ST-TROPEZ	14.0	1.6	12.4
STE-TULLE	11.5	11.5	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
ST-VERAN	21.0	0.7	20.3
ST-MARTIN-VESUBIE	0.0	0.0	0.0
SUIVES	0.0	0.0	0.0
SYLVABELLE	10.0	0.0	10.0
TOUR-LASCARIS	5.0	0.7	4.3
TRINITE-VICTOR	14.0	13.5	0.5
TERRADOU	133.0	19.2	113.8
LE THOR	0.0	0.0	0.0
TOURRETTES	19.0	2.7	16.3
TRANS	33.0	9.4	23.6
TRESCLEOUX	40.0	10.8	29.2
LA TRINITE	9.0	2.2	6.8
TRINQUETAILLE	10.0	3.3	6.7
VIEUX-PORT	18.0	0.2	17.8
VAISON-LA-ROMAINE	18.0	13.3	4.7
LE VAL	27.0	8.9	18.1
VALABRES	0.0	0.0	0.0
VALBONNE	15.0	2.3	12.7
VALDEROURE	86.0	11.0	75.0
VARS	5.0	0.0	5.0
VEDENE	24.0	7.5	16.5
VENCE	15.0	1.7	13.3
VENTAVON	46.0	13.2	32.8
VEYNES	69.0	8.0	61.0
VIDAUBAN	0.0	0.0	0.0
VINON	6.0	4.7	1.3
VINS	0.0	0.0	0.0
VITROLLES	26.0	4.8	21.2